




L'Arborosa



Sommaire

Vie municipale 2

Principaux tarifs 2025 16

CCAS 17

Vie scolaire 18

Un peu d'histoire 23

Quelques délibérations clés 30

Vie associative 33

Intercommunalité 42

Le mot de votre député 45

État civil 47

Numéros utiles 48

Magazine municipal

Directeur de publication : Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Maire
Rédaction : Lucie PAUL, chargée de communication

Crédits photos : François JAUNAY / JFly (Facebook @JFly), Jean-François MOUSSEAU, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval, les associations, écoles, agents et élus, Freepik

Photo de couverture et de cette page : François JAUNAY / JFly
Graphisme/Mise en page : Cécile, Dessine @ Dessine

Imprimé à 1350 exemplaires
sur papier issu de forêts gérées de façon responsable
et de sources contrôlées



Erbréennes, Erbréens, Chers Amis,

L'année 2024 s'achève. Comme il serait agréable de faire mentir cette formule « Les années se suivent mais ne se ressemblent pas... »

Alors que les zones de conflits armés sont de plus en plus nombreuses, que les violations des droits humains restent impunis, que notre contexte politique est soumis à un flot d'incertitudes, il nous faut plus que jamais allier la volonté à la raison. L'horizon de la Paix recule chaque fois que nous faisons preuve de faiblesse ou de peur à affronter la vérité.

Aujourd'hui, l'urgence est de faire face ensemble pour sauver l'équilibre de notre démocratie.

Il est important de souligner la parenthèse agréable qui s'est inscrite cet été avec les Jeux Olympiques et Paralympiques. La France s'est retrouvée pour vibrer aux exploits des athlètes, et au-delà de toutes ses différences, soutenir les valeurs de l'olympisme que sont l'amitié, le respect et l'excellence.

De même si la commune demeure un pôle de stabilité et un repère aux yeux du grand public, elle doit être garante de la continuité et de la qualité de ses services.

À ce titre, nous avons besoin de l'énergie du tissu économique, des associations et du bénévolat pour accompagner cette mission d'attention à la population et créer du lien sur notre territoire.

Continuer à se faire confiance, participer selon ses compétences et prendre sa part de l'effort pour préserver l'avenir de tous.

Que chacune ou chacun soit remercié pour son implication dans cette dynamique !

Courant 2024, le Conseil municipal a validé le choix de la maîtrise d'œuvre concernant deux projets importants pour l'attractivité de notre commune, le futur lotissement La Pommeraie et la création d'un bâtiment sportif.

Ces dossiers sont au stade des premières études, des orientations d'aménagement et des esquisses.

En décembre, un nouveau Conseil des Jeunes a pris ses fonctions et je salue leur participation à la vie démocratique et citoyenne.

C'est toujours avec plaisir que je vous invite à la lecture de ce bulletin annuel où vous y trouverez l'action municipale et l'animation de notre vie locale.

En attendant de vous rencontrer à la Cérémonie des Voeux, le samedi 11 janvier, **l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2025 !**

Isabelle DUFOURD-BOUCHET
Maire d'Erbray



Photo des vœux 2024



Vie municipale



La commission **Sport**

Cette nouvelle commission va répondre aux différentes problématiques liées à la pratique sportive et, selon les sujets, sera complétée par des membres extra-municipaux.

Actuellement elle travaille sur le remplacement du bar du club de foot par une structure plus fonctionnelle et plus adaptée aux besoins. Cette dernière comprendra des vestiaires, des locaux de stockage pour le matériel, un club-house et dans la mesure du possible des tribunes.

Après consultation, c'est le cabinet *PEP'S Architecture* de Carquefou qui a été retenu. Le début des travaux aura lieu au deuxième semestre 2025.

La réception du bâtiment est prévue en septembre 2026.



Future implantation des vestiaires





La commission

Enfance, Jeunesse / Vie scolaire

La commission enfance jeunesse et vie scolaire s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler sur les décisions suivantes.

- > **Le maintien de la tarification des repas** pour la cantine scolaire.
- > **L'inscription obligatoire au périscolaire sur le portail famille** précisée sur le règlement intérieur.
- > **La recherche et l'organisation du spectacle de fin d'année** qui a eu lieu le 19 décembre.
- > **Une partie de la commission a également travaillé sur l'élaboration des repas** avec la présence d'élus du Petit-Auverné, du Conseil municipal des jeunes et des parents d'élèves.
- > **La création d'un poste de directrice à temps non complet.** En effet, le service périscolaire accueille de plus en plus d'enfants (avec une fréquentation de plus de 80 élèves souvent atteinte pour l'accueil périscolaire du soir) ce qui implique, pour se conformer à la réglementation jeunesse et sports, la présence d'une directrice titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS). Coralie HAMON, titulaire de ce diplôme et directrice du centre de loisirs d'Erbray, s'est vue proposer ce poste afin de garantir une cohérence ainsi qu'une continuité dans les temps d'accueil périscolaire et extrascolaire proposés sur la commune.
- > **Un des faits marquants de cette année 2024 est la mobilisation des parents, des enseignants et de la municipalité pour s'opposer à la fermeture d'une classe de l'école publique la Rose des vents.** Cette dernière a porté ses fruits, le maintien a été obtenu. L'effectif reste donc constant alors que 33 élèves sont passés en sixième. Cela met en avant le dynamisme de l'école et nous remercions l'équipe éducative. N'oublions pas non plus l'école privée Saint-Anne qui a réussi à maintenir ses quatre classes.

● **La baisse du taux de natalité** observée au niveau national est aussi constatée sur notre territoire.

Le projet d'aménagement en cours d'un futur lotissement communal vise, notamment, à maintenir l'attractivité du territoire et empêcher la fermeture de classes à l'avenir.

● **Restauration scolaire**

Le mot du cuisinier, David GANDUBERT

Suite à une première année de mise en service de la cuisine sur place, les retours sont positifs, tant des convives que des familles. Les maîtres-mots restent une alimentation variée, de saison et un approvisionnement local. Il est toujours demandé aux enfants de goûter.

Depuis la rentrée, l'objectif est de maîtriser notre gaspillage alimentaire (retour de table qui ne peut être resservi ou recuisiné car déjà servi aux enfants). Chaque jour ce retour est pesé et à la fin du mois les enfants et familles sont informés de la quantité de nourriture perdue (exemple en septembre : 90 kg pour 3 198 repas fournis soit 28 grammes par repas).

Nouveauté à l'occasion de la semaine du goût.

Des ateliers sur les légumineuses ont été proposés aux plus jeunes élèves des deux écoles, avec l'intervention de Hervé HUNAULT du GAEC *Maine-Atlantique* de Soudan (notre fournisseur en légumineuses).

Les enfants ont pu regarder, toucher, sentir et déguster des lentilles, haricots rouges...

À cette occasion, les élèves ont réalisé des recettes de brownies aux haricots rouges, cookies aux haricots blancs et madeleines aux lentilles.



Semaine du goût 2024





La commission Vie locale / Communication

La commission travaille en collaboration avec les services de la mairie pour assurer la continuité et l'alimentation de nos supports de communication.

Nos supports de communication

- > Site internet : **www.erbray.fr**
- > Application : IntraMuros
- > Réseaux sociaux : Mairie Erbray @mairieerbray
- > Panneaux d'affichage (un dans le bourg et un à la Touche)
- > Flash info : un numéro tous les deux mois
- > Bulletin annuel



Travaux de l'année

- > Élaboration et mise à jour des supports de communication
- > Préparation d'une vidéo pour la mise en avant de la commune
- > Réunion des associations
- > Rétrospective de l'année pour les vœux du maire

Page d'accueil
du site Internet erbray.fr

Projet 2025

Création
d'un jeu de piste
dans le bourg
autour du parcours
de santé



La commission

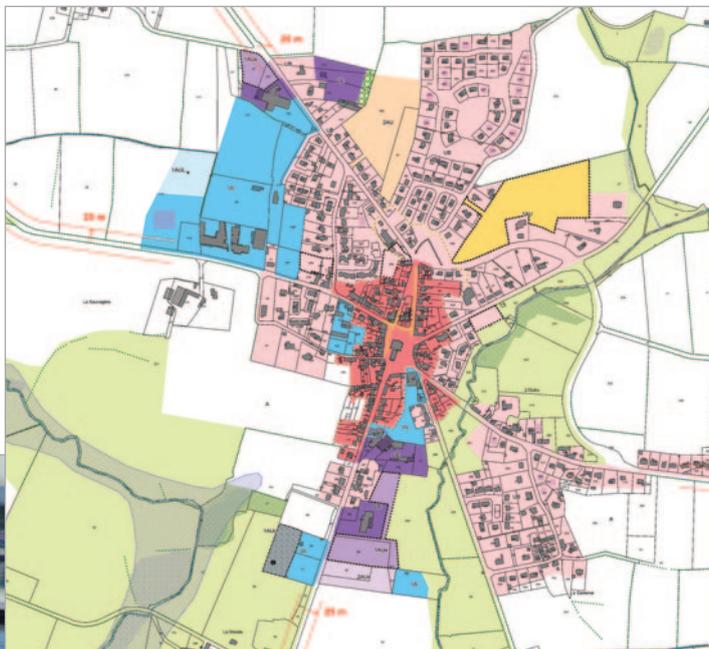
Bâtiment / Urbanisme

● Plan local d'urbanisme (PLU)

Retrouvez toutes les planches graphiques et les précisions sur la page Urbanisme de notre site internet

● La rénovation de plusieurs parties de la couverture du groupe scolaire

pour un montant de 43 788.06 € TTC, par l'Entreprise *Delaunay* (photo ci-dessous).



© Urba Ouest Conseil

Plan extrait du PLU d'Erbray



Travaux en cours

- > Travaux d'entretien et d'optimisation du système de chauffage du groupe scolaire par l'entreprise *Roquet* pour un montant de 9 093.94 € TTC.
- > Tous les travaux d'entretien : peinture, électricité, ventilation, plomberie...

Projets 2025

La rénovation de la couverture des services techniques, dépose des tôles fibro amiante par *PL démolition désamiantage*, 42 690.27 € TTC et repose de bacs acier par l'entreprise *Delaunay* 44 437.58 € TTC

● La civilité, c'est l'affaire de tous...

Fixation d'un tarif forfaitaire d'enlèvement des dépôts sauvages

(délibération du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2024)

Il est constaté sur le territoire communal une recrudescence de dépôts sauvages, d'abandons d'ordures et déchets de toutes sortes. Les contrevenants portent ainsi atteinte à la salubrité, à l'environnement et à la propreté de la commune. En outre, l'enlèvement et le transfert en déchetterie ou autres filières de traitement représente une charge de plus en plus conséquente pour la collectivité.

La commune a ainsi souhaité compenser les frais engagés par l'intervention des équipes municipales, en instaurant une amende de 150 € dans le cas où les contrevenants peuvent être identifiés.

Pourront s'ajouter à cette amende, les coûts complémentaires liés à l'enlèvement et à l'élimination des dépôts sauvages nécessitant un traitement spécial tels que les hydrocarbures, la peinture, le matériel informatique, l'électroménager, l'amiante, les pneus, etc.

Par exemple, en 2024, les agents ont passé 48 heures pour traiter les actes d'incivilité, l'effacement de graffitis, l'enlèvement de dépôts sauvages, etc.

Le coût de ces actes représente environ 1 400 € (recyclage des ordures, ravalement, etc).



La commission

Voirie / Environnement

● Travaux des routes

Pour sécuriser l'entrée de bourg sans contraindre le passage des engins agricoles, un plateau a été réalisé rue des Bigaudières (photo ci-contre), par l'entreprise *Sauvager*, pour un montant de 30 247.30 € HT. Ces travaux ont été pris en charge à hauteur de 21 717 € au titre des amendes de police.

Des travaux, d'un montant d'environ 32 498.52 € HT, sont prévus début 2025 rue des Mirabelles pour refaire à la fois la bande de roulement et les trottoirs.

Cette année la campagne de curage et dérasement a été plus importante suite aux inondations du mois de juin (fossés bouchés), 13 329.60 € HT.



Pour les programmes d'aménagement de la voirie communale (PAVC) des enrobés ont été réalisés à La Boulais, La Pelouinai et le carrefour de Beauchêne, ainsi qu'un bicouche à la Cantraie (48 999 € HT).



Les travaux de bicouche à la Maugonnais sont mis en suspend du fait des inondations de juin.

Lors des inondations, les agents de la commune ainsi que les élus étaient sur le terrain pour constater les problématiques.

Depuis, la commission travaille à une priorisation des sites critiques ainsi qu'à l'identification de solutions pour limiter les risques à l'avenir



● Assainissement collectif

Après 2 ans d'études minutieuses, la société *Artelia* a remis, fin 2024, ses conclusions dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur assainissement. Ces dernières mettent en lumière un certain nombre de dysfonctionnements importants, notamment sur la partie nord du territoire. Aussi, d'importants travaux sont à prévoir dans les 3 ans à venir pour résoudre ces problèmes.

La société STGS a toutefois été retenue pour assurer les opérations de maintenance sur la station d'épuration et le réseau.

Dans ce cadre, un nouveau règlement du service assainissement collectif a été rédigé. Il est mis à disposition du public à l'accueil de la mairie et sur le site Internet de la mairie, rubrique Environnement (délibération du 16/12/2024).





Polleniz a pour objectif la protection des végétaux et produits végétaux, la préservation de notre environnement et de la santé publique sur la zone géographique des Pays de la Loire (protection des habitats, biodiversité, climat, chaîne alimentaire, santé humaine et santé animale).

L'association Polleniz s'adresse aux professionnels des filières de production végétale, aux collectivités et aux particuliers ou entreprises détenteurs de végétaux.

Missions :

Surveillance / Prévention / Gestion

- > Régulation d'espèces exotiques envahissantes (ragondin, rat musqué, frelons asiatiques...) pour protéger les espèces endémiques,
- > Régulation d'espèces ayant des impacts environnementaux, économiques et de santé publique (chenilles processionnaires du pin et du chêne, ambrosie à feuilles d'armoise...).



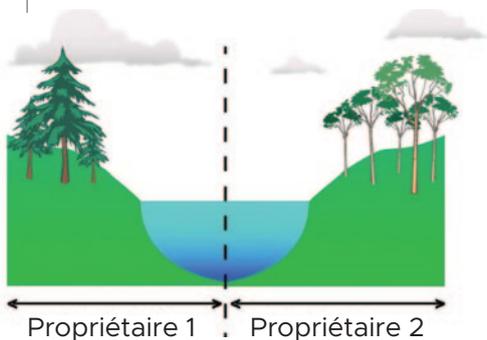
Polleniz en chiffres



Son siège social est situé en Loire-Atlantique.

L'entretien des cours d'eau

Rappel : propriété des riverains de cours d'eau non domaniaux



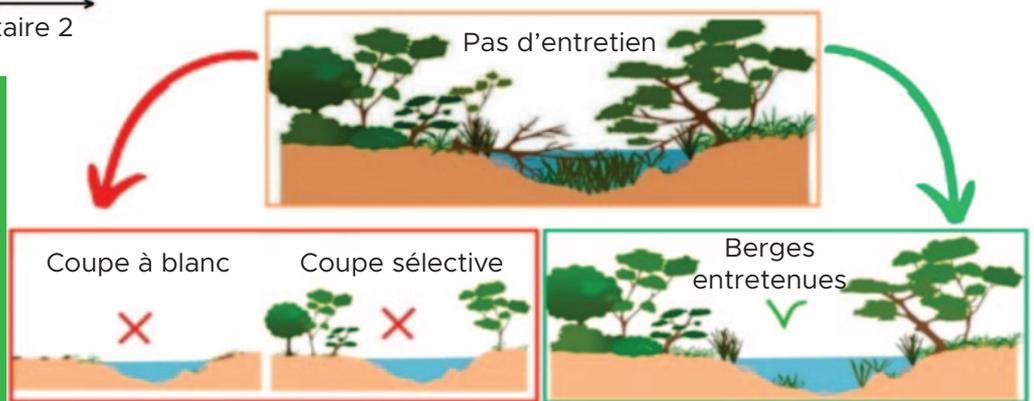
pour préserver notre environnement



L'entretien des cours d'eau ne doit pas conduire à une dégradation des milieux naturels. **Le curage est interdit !**

Il est préférable de maintenir une végétation diversifiée sur les berges. Cette végétation joue un rôle clé dans la stabilisation des berges, l'amélioration de la qualité de l'eau et le maintien de la biodiversité. Par conséquent, il convient de favoriser un entretien sélectif, en évitant les interventions intensives qui pourraient nuire à l'équilibre du cours d'eau, à la faune et à la flore.

Pour des travaux d'entretien importants ou en cas de doutes sur les démarches à suivre, contactez les services compétents de la commune ou le Syndicat des bassins versants Chère Don Isac. Ils pourront vous conseiller et, si nécessaire, coordonner des actions adaptées.



En prenant soin de nos cours d'eau, nous contribuons à préserver un patrimoine naturel précieux et à protéger nos territoires. Ensemble, adoptons des gestes responsables pour un avenir durable !

Plus d'infos sur : cheredonisac.fr



La commission

Citoyenneté, santé, solidarités

● Mutuelle communale

Les conventions de partenariat sont renouvelées avec MBA Mutuelle et AXA pour garantir une couverture complémentaire santé à tous les erbréens n'ayant pas de mutuelle obligatoire.

L'offre est accessible sans condition de ressources, sans questionnaire médical ni limite d'âge et à tarif préférentiel.

MBA Mutuelle

Magali BOISBUNON

02 99 29 66 00 / 06 27 06 03 47

AXA

Marlène POTIRON

06 48 19 05 71



● Retour en images sur les temps forts de 2024

- > **Repas des aînés** le 24 mars 2024 préparé par David, cuisinier du restaurant scolaire, servi et animé par les élus et le CMJ
- > **Cérémonies des 8 mai et 11 novembre**
- > **Opération « Un Arbre, une naissance »** le 23 novembre pour célébrer les 26 enfants nés en 2023
- > **Visite de l'Assemblée Nationale par le CMJ et avec le député Jean-Claude RAUX le 8 mars**
- > **Inauguration de la plaine sportive de La Touche et mise en service du parcours santé dans le bourg**
- > **Ouverture d'une halte répit** par l'association *Alfa Répit* chaque jeudi après-midi de 13h30 à 17h30 au local jeunes



Le Conseil municipal des jeunes



● Renouvellement du CMJ

le 27 novembre dernier après la validation des candidatures



Lisa-Marie
BALU



Lana
BOUCHERIE



Anaé
CABON



Suzie
CHARON



Noélya
COUÉ



Néva
DAUFFY



Selma
GAUTIER



Antoine
GICQUEAU



Laureen
HAREL



Mélody
HAREL



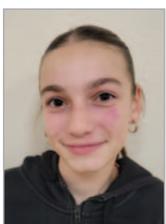
Yoann
LE BORGNE



Baptiste
MEIGNEN



Rayan
MIGNOT



Eléane
PAUL



Kelya
PITRÉ



Léna
ROBIN



Gabin
ROUGÉ



Lili
RUILLE

Échanges et soirée festive le vendredi 20 décembre
entre les élus du nouveau et de l'ancien CMJ,
leurs parents et les conseillers municipaux

● Le Conseil municipal des jeunes a maintenant son logo !

Les jeunes élus ont créé leur logo avec pour souhaits :

- > une ronde d'enfants,
- > des couleurs en lien avec celles de la commune
- > et des feuilles rappelant l'identité visuelle de la salle L'Arborosa.

À l'unanimité, le choix s'est porté sur ce logo parmi six propositions.





Festival des enfants
à la Halle de Béré le 3 février
préparé et animé avec les CMJ
de la Communauté de communes
Châteaubriant-Derval

**Organisation et animation
du repas des aînés** le 24 mars



Ecobalade
avec découverte des orchidées
autour de la Meac le 8 juin



**Temps partagé avec les enfants
de l'IME** le 30 août
Visite, jeux et distribution des jeux
et jouets collectés l'an dernier

Commemoration du 8 mai

**Visite de Paris
et de l'Assemblée
Nationale par le CMJ**
le 8 mars 2024



**Retour
sur quelques
actions
et temps forts
du mandat
2022-2024**

Atelier maquillage Halloween
le 31 octobre



**Et comme chaque année,
participation active
à la vie municipale :**

- > cérémonies des vœux et des commémorations des 8 mai et 11 novembre ;
- > célébration des mariages et parrainages civils ;
- > plantation « Un arbre, une naissance » ;
- > inauguration aire de La Touche.



Présentation du budget 2024

Le budget primitif a été présenté et adopté par le Conseil municipal le 8 avril 2024
comme suit

**Budget
de fonctionnement**
2 399 164,32 €



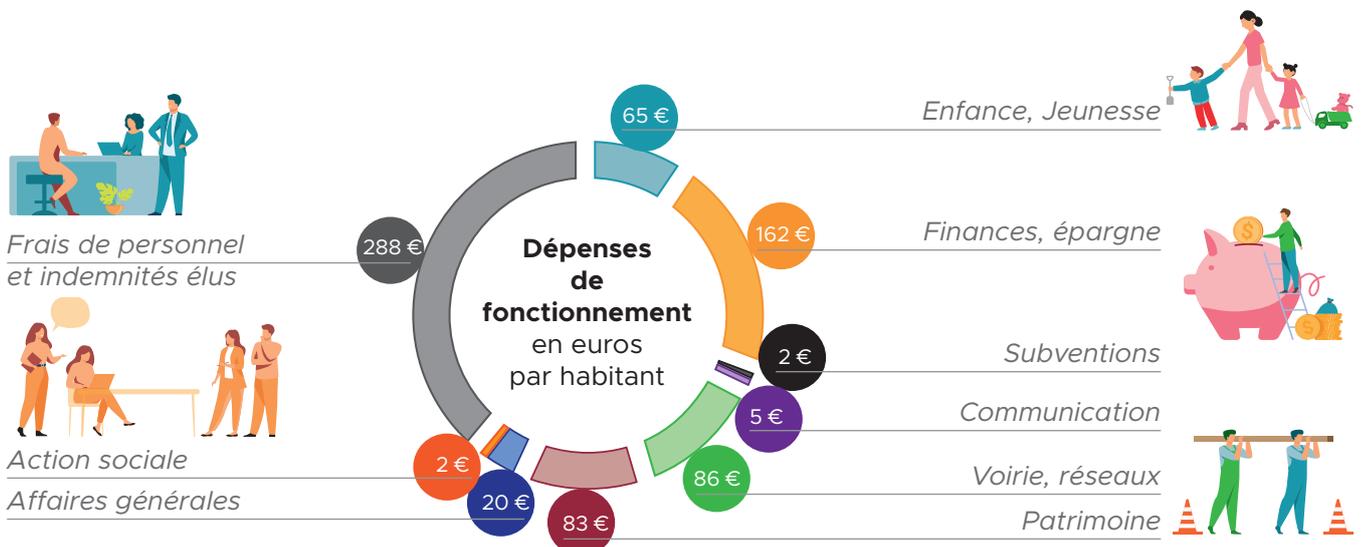
**Budget
d'investissement**
3 604 374,63 €

● Un budget de fonctionnement maîtrisé tant bien que mal

En dépenses

Le projet de budget 2024 est en légère augmentation de 6,46 % par rapport à celui de 2023.
Les deux principaux postes impactés sont :

- > **les charges à caractère général**, essentiellement pour anticiper la poursuite de la hausse des prix de l'énergie (estimée à + 50 % pour l'électricité et + 12 % pour le gaz) et des matières premières et matériaux ;
- > **les charges de personnel**, qui augmentent notamment pour trois raisons :
 - l'attribution de cinq points d'indice à tous les agents au 1^{er} janvier 2024,
 - l'absentéisme,
 - le recrutement de nouveaux agents rendu nécessaire pour faire face à l'augmentation de la population et des services (nouveaux bâtiments ou espaces verts à entretenir, augmentation de la fréquentation des services périscolaires, etc.).

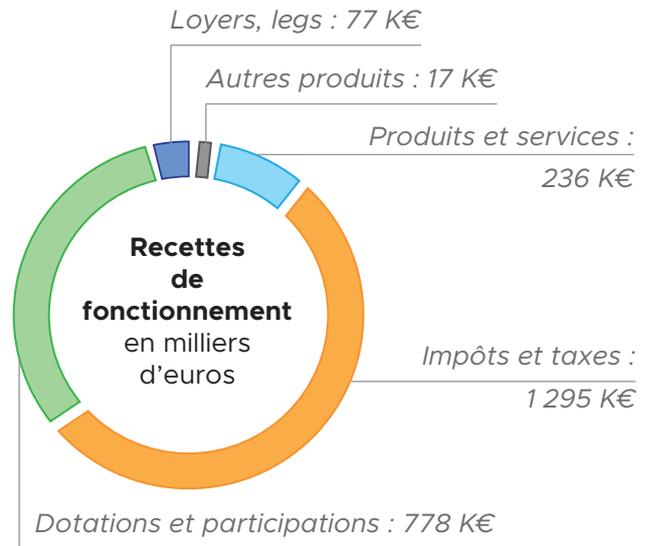


En recettes

Malgré un niveau de dotations plus ou moins stable depuis plusieurs années, les élus ont décidé de revaloriser les taux des impôts locaux qui ne l'avaient pas été depuis six ans. L'enjeu de cette hausse de 1% est notamment de préserver la capacité d'autofinancement de la commune afin de maintenir une dynamique d'investissement propice à la réalisation des projets communaux dans un contexte de lente et régulière diminution des subventions d'équipements.

Les taux votés pour 2024 sont les suivants :
(délibération du 8 avril, modifiée le 27 mai 2024)

- > Taxe sur le foncier bâti : **28,01 %**
- > Taxe sur le foncier non bâti : **42,97 %**
- > Taxe d'habitation
sur les résidences secondaires : **14.62 %**



● Le lancement d'investissements importants en 2024



La réalisation d'un terrain multisports à La Touche d'Erbray

Inauguré le 21 septembre 2024, le nouveau terrain multisports de la Touche s'inscrit dans le plan « 5 000 équipements » initié par l'État pour favoriser l'activité physique et sportive. Ce projet, dont le montant s'élève à **113 818.94 € HT**, a été subventionné par l'Agence nationale du sport à hauteur de **37 700 € HT** et a reçu le soutien de la Communauté de communes Châteaubriant-Derval à travers le versement d'un fond de concours de **20 000 € HT**.



Travaux de voirie

PAVC

Chaque année, la commune finance un Programme d'aménagement de la voirie communale (PAVC). Ces travaux, réalisés à l'automne, s'élèvent à 48 999.00 € HT pour 2024.



Construction d'un club-house et des vestiaires de foot

Les études de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un club-house et de nouveaux vestiaires de football ont débuté en novembre 2024. Le programme porte notamment sur la construction d'un bâtiment sportif répondant aux obligations d'un classement FFF T3 ainsi que d'une salle de convivialité. La rémunération provisoire du maître d'œuvre pour ce projet est de **52 200 € HT**.



Sécurité routière Plateau des Bigaudières

La commune mène des actions régulières pour apporter des solutions à des problématiques diverses liées à la sécurité routière.

En 2024, un plateau a notamment été réalisé rue des Bigaudières pour réduire la vitesse d'entrée en zone urbaine. Cet aménagement, d'un montant de **30 247.50 € HT**, a été en partie financé par une subvention au titre des amendes de police d'un montant de **21 171.00 €**.



L'aménagement du nouveau lotissement de La Pommeraie

Les études pour l'aménagement d'un nouveau lotissement, dont le programme sera composé de 40 à 50 logements répartis entre de l'habitat individuel et de l'habitat collectif, ont débuté en septembre 2024. Au regard des enjeux de densification imposés à l'échelle nationale, la priorité sera donnée à la création d'un lieu de vie qualitatif aussi bien d'un point de vue paysager, qu'architectural et environnemental. Le coût de ces études est de **72 200 € HT**.



Les services communaux



● Les services municipaux à vos côtés, au quotidien !

La mairie, et à travers elle l'ensemble des services municipaux, en tant qu'institution la plus proche de la population, joue un rôle essentiel. Elle est la porte d'entrée pour toutes les situations du quotidien et un appui précieux pour répondre aux éventuels problèmes des habitants.

En assurant des missions de proximité très variées, les services de la commune œuvrent chaque jour pour garantir la qualité de vie et le bien-être des habitants d'une commune.

Les agents municipaux sont impliqués à chaque étape de la vie des erbréens : de l'enfance aux aînés, en matière de loisirs, de logement ou encore du vivre-ensemble, l'action des agents est permanente.

● Les services municipaux en 2024 ce sont, entre autres

25 agents municipaux

31 000 heures d'accueil

sur le périscolaire
du matin et du soir

208 bons de fournitures
scolaires délivrés

33 070 repas préparés
au restaurant scolaire

215 dossiers périscolaires
saisis



4 000 mandats et titres
traités dans l'année

220 demandes
d'urbanisme (DP, PC, etc.)

370 feuilles de paie
générees

7 marchés publics
lancés

375 actes d'état civil
traités



100 arrêtés de travaux
et de circulation

11 173 m² de surface
de bâtiments municipaux
à entretenir

2 150 plants de fleurs
annuelles et bisannuelles

910 km de de broyage
d'accotements en moyenne

260 heures de nettoyage
des points d'apports volontaires
et de traitement des dépôts
sauvages



● Les arrivées et les départs

Florence BESNIER,
agent des services scolaires
et périscolaires qui s'était
retirée depuis août 2023
pour découvrir d'autres
métiers, a décidé en juillet
2024 de quitter définitive-
ment la fonction publique
territoriale.

Florence JAMBU,
agent chargé de l'entretien
d'une partie des bâtiments
communaux, a malheureusement dû quitter nos services
en juillet 2024 pour raison
de santé.

Inès GALLIOU,
apprentie au sein du
service espaces verts,
a quitté la collectivité à
la fin de son bac pro
Aménagement paysager
en septembre 2024.

Sullivan DIQUERO
a été recruté en janvier
2024 en tant que contractuel à temps complet
aux espaces verts pour
pallier une charge de
travail importante dans
le service. Il a quitté les
services fin novembre
2024.

Yoann BOUJU

a été recruté en octobre 2024
en tant que contractuel à temps
complet aux espaces verts pour
pallier une charge de travail
importante dans le service.

Nicolas BARGAIN

a été recruté en novembre 2024
en tant qu'agent titulaire à temps
complet pour l'entretien
et la maintenance des bâtiments.

Coralie HAMON

a rejoint les services scolaires et
périscolaires à temps non complet,
à raison de 6,50/35^e, en tant que
directrice depuis septembre 2024.

Organigramme du personnel

Hélène REYES
Directrice générale des services

Administratif

Karine NAUDIN
Accueil
État civil
Location de salles
Secrétariat

Sandrine GUERRAULT
Comptabilité
Élections
Recensement
CCAS

Stéphane GALPIN
Urbanisme - Funéraire
Informatique & téléphonie
Communication

Valérie DAUFFY
Communication

Technique

Marc ETIENNE
Responsable
des services techniques

Yves LAFUYE
Olivier PORTAIS
Nicolas BARGAIN
Bâtiments

David BRETÉCHÉ
Lucas POUPART
Voirie

Sébastien HÉBERT
Antoine TUSSEAU
Yoann BOUJU
Espaces verts

Scolaire et périscolaire

Coralie HAMON
Directrice du périscolaire

Christelle BARBOT / Mireille CHRISTIAN
Brigitte FERT / Ketty FRALIN
Agents territoriaux spécialisés des écoles
maternelles (ATSEM) et scolaires

Hélène CORMONT / Betty POMMIER
Christelle RAIMBAUD
Accueil périscolaire

Restauration scolaire

David GANDUBERT / Betty POMMIER
...en cuisine

Christelle BARBOT / Hélène CORMONT
Mireille CHRISTIAN / Corinne DAZZAN
Brigitte FERT / Ketty FRALIN
Anne GUEDES / Christelle RAIMBAUD
...au service

Entretien

Corinne DAZZAN
Mairie, bibliothèque
et salle du Cosne

Service postal

Valérie DAUFFY



Photo
de groupe

L'Arborosa
6 décembre
2024

Principaux tarifs 2025

Occupation temporaire occasionnelle du domaine public (délibération du 10 décembre 2018)		25 € / jour		
Occupation temporaire hebdomadaire du domaine public (délibération du 10 décembre 2018)		52 € / an		
L'Arborosa – Salle polyvalente à caractère socio-culturel				LOCATION
(délibération du 15 nov. 2021 pour application au 1 ^{er} janv. 2022, mise à jour par délibération du 14 nov. 2022 pour les associations erbréennes)		Associations, COMMUNE	Particuliers, entreprises COMMUNE	Associations, particuliers, entreprises HORS COMMUNE
Salle et bar - Tarif journée		400 €	800 €	1 200 €
Salle et bar - Tarif journée supplémentaire		250 €	500 €	500 €
Option – Forfait cuisine		100 €	200 €	200 €
Option – Forfait régie/vidéoprojecteur/écran/sono micro		50 €	100 €	100 €
Option – Forfait loges		25 €	50 €	50 €
Option – Forfait tribune		150 €	300 €	300 €
CAUTION		500 €	1 000 €	1 000 €
Salle des Forges (délib. du 15 nov. 2021 pour application au 1 ^{er} janv. 2022)				LOCATION
	Associations erbréennes Manifestations		Particuliers et entreprises erbréennes	HORS COMMUNE
	sans recette	avec recettes		
Salle – Tarif journée	GRATUIT	50 €	150 €	340 €
Salle – Tarif journée supplémentaire	GRATUIT	25 €	75 €	170 €
Option – Forfait cuisine	GRATUIT	15 €	85 €	85 €
Option – Auto-laveuse	65 €	65 €	65 €	65 €
Caution	–	–	150 €	340 €
Sépulture (location salle des Forges ou salle Berriau)			30 €	
Concessions funéraires (délibération du 12 décembre 2022)				
Terrain nu	Concession 30 ans	200 €		
	Concession 50 ans	300 €		
Cinéraire			Cave urne	Columbarium
	Concession 15 ans	–	100 €	200 €
	Concession 30 ans	–	200 €	400 €
	Concession 50 ans	–	300 €	700 €
Terrain caveau		1 place	2 places	3 places
	Concession 30 ans	900 €	1 500 €	2 300 €
	Concession 50 ans	1 000 €	1 600 €	2 400 €

Restauration scolaire

(délibération du 27 mai 2024)

- Prix du repas d'un élève (maternelle ou primaire) : 4,35 €
- Prix du repas pour un adulte : 7,10 €
- Prix du repas non réservé par élève de maternelle ou primaire (tarif majoré, conformément au règlement intérieur) : 5,35 €
- Prix du repas panier : 1,20 €
- Prix du repas pour les agents communaux : 4,02 €



Accueil périscolaire

(délibération du 27 mai 2024) Tarification appliquée au quart d'heure par rapport à l'unité de base et l'accueil du midi est facturé sur la base d'une demi heure.

Quotient familial

< à 400 €	1,03 € / heure	– Tranche 1
entre 400 € et 650 €	1,16 € / heure	– Tranche 2
entre 651 € et 950 €	1,29 € / heure	– Tranche 3
entre 951 € et 1 250 €	1,38 € / heure	– Tranche 4
> 1 251 €	1,52 € / heure	– Tranche 5

Centre communal d'action sociale

● Le Conseil d'administration du CCAS est renouvelé

sous la présidence de Madame le Maire, Isabelle DUFOURD-BOUCHET.

Il est composé de 10 membres :

> **5 membres élus municipaux** : France BRETONNIER, Richard GESLIN, Éric MARIE, Lucie PAUL et Stéphanie TRÉMÉLO.

> **5 membres nommés par Madame le Maire** :

Brigitte JANNAULT, Marina POULAIN-FORGET, Sophie PROVOST, Bernard RÉMY et Léa THOMY.

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour venir en aide aux personnes les plus fragiles, en lien avec les acteurs médico-sociaux du territoire.

Les membres du CCAS se réunissent 4 fois par an avec un intérêt particulier, dans son soutien financier, aux situations de handicap et une vigilance accrue vis-à-vis des impayés de cantine et d'énergie.

Une rencontre est possible avec Isabelle DUFOURD-BOUCHET, maire ou Stéphanie TRÉMÉLO, adjointe en charge de la santé, de la citoyenneté et des solidarités.

Le budget du CCAS est abondé par des fonds municipaux et par des dons.

Si vous êtes en difficulté ou si vous connaissez une personne ou une famille en difficulté contactez le secrétariat de mairie.

● Le registre communal des personnes vulnérables ou isolées

Un répertoire pour aider les personnes fragiles en cas de besoin

La commune et le CCAS souhaitent recenser les erbréennes et erbréens susceptibles d'être isolés et fragilisés en cas de situation de crise exceptionnelle (risques climatiques, épidémiologiques...).

Il s'agit essentiellement de pouvoir veiller à leur santé, leur sécurité et leur bien-être en périodes caniculaire, de grand froid ou en cas de crise sanitaire avec confinement.

Un registre nominatif est ouvert afin de recueillir les coordonnées des personnes vulnérables vivant à domicile et souhaitant bénéficier d'une aide.

Cette inscription est une démarche volontaire et se fait au moyen de la fiche de renseignements téléchargeable sur le site Internet communal ou disponible en mairie. Elle peut être remplie par le demandeur lui-même ou par une tierce personne et doit être déposée en mairie.

Elle a un caractère facultatif et les données sont confidentielles.

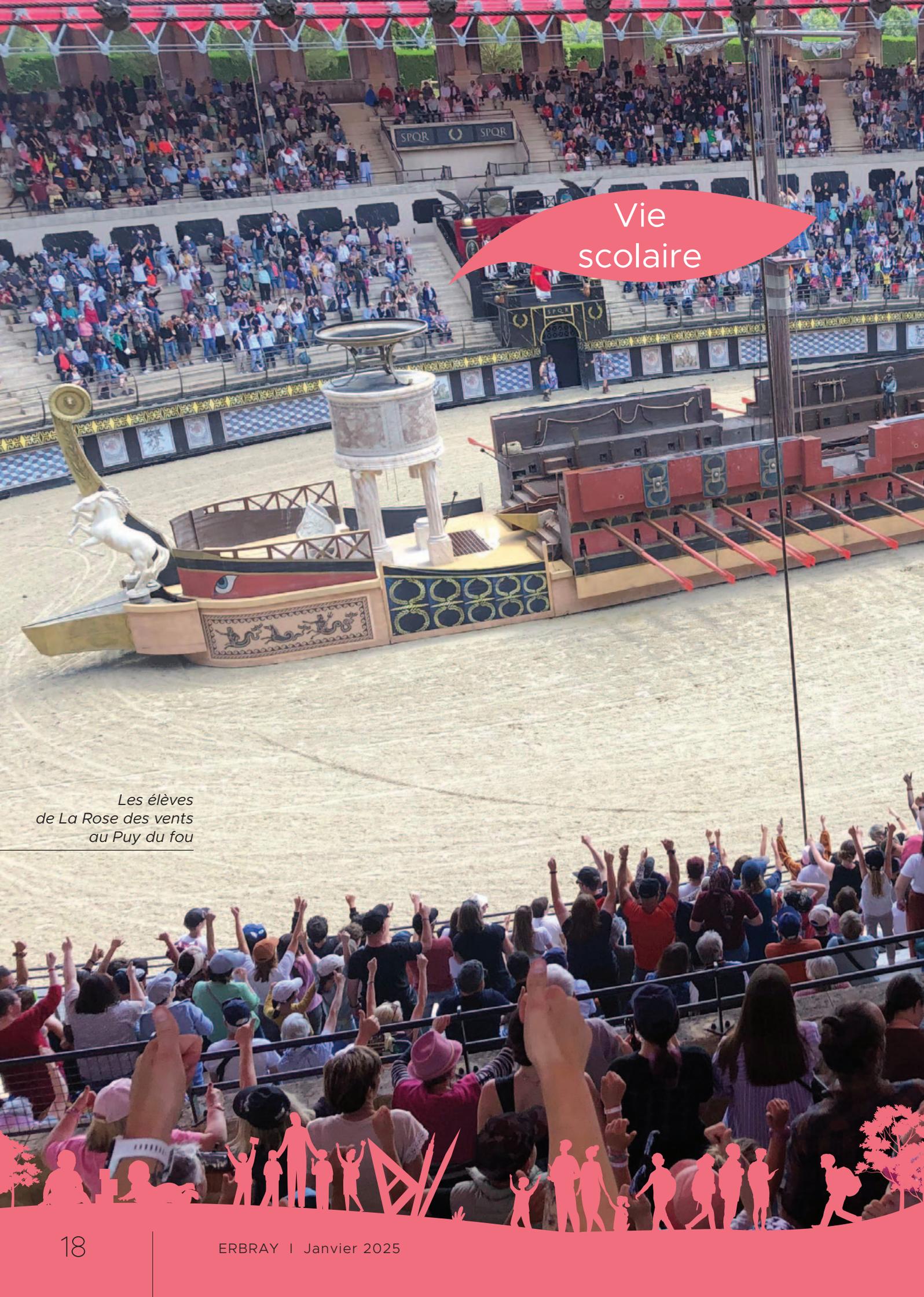
Son utilisation est strictement limitée à la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence organisé en cas de crise.

Nous invitons les personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique à se faire connaître, afin de bénéficier de ce dispositif gratuit, solidaire et bienveillant.



Pour tous renseignements, contactez la mairie.





Vie
scolaire

*Les élèves
de La Rose des vents
au Puy du fou*





● Une fin d'année époustouflante au Puy du Fou pour les CE1 et les CE2

Les CE1 et les CE2 de l'école La Rose des Vents ont eu la chance d'embarquer dans une aventure hors du temps à l'occasion de leur sortie de fin d'année au parc du Puy du Fou le mardi 11 juin 2024.

Ils ont vibré devant des spectacles splendides où se mêlent effets spéciaux et cascades à couper le souffle ! Ils ont pu profiter d'une multitude de spectacles grandioses et d'aventures pour petits et grands. Situé au cœur de 55 hectares d'une forêt centenaire, le Puy du Fou leur a offert de nombreux thèmes de réflexion : la sensibilisation aux problèmes environnementaux, la protection des espèces menacées, ou encore la préservation de la nature.

C'est avec des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête que les élèves sont revenus « un peu » fatigués de leur journée au Puy du Fou en Vendée.

● Atelier créatif avec une illustratrice

Le 9 février 2024, la classe de maternelle 2 de PS-MS a participé à un atelier créatif avec l'illustratrice Elo. Il s'agissait d'un projet proposé par le réseau de médiathèques de la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval.

« Nous nous sommes rendus à la médiathèque d'Erbray. Nous avons réalisé des oiseaux en utilisant seulement le découpage.

Nous avons ensuite pu observer Elo dessiner des oiseaux sur une affiche qu'elle a offerte à la médiathèque. »



● Les Zulus Papous à Erbray

L'année dernière, les classes du CE1 au CM2 de l'école la Rose des Vents ont bénéficié de l'intervention d'un dumiste afin de mener à bien leur projet. Ce dernier a pour but de contribuer à l'enseignement culturel et musical en milieu scolaire.

Une fois tous les quinze jours, les enfants ont profité de l'enseignement dispensé par Lucile ALBESPY, intervenante du conservatoire de Châteaubriant.

Le spectacle musical, présenté aux parents à la salle L'Arborosa en avril, a été élaboré en s'inspirant du livre de Thierry DEDIEU : *Les Zulus Papous*. Entre chaque saynète, les enfants, le plus souvent en binôme, ont lu l'histoire mise en scène.

Le spectacle s'est enchaîné au rythme des chants et des percussions et a transporté les spectateurs dans le monde des Zulus Papous, au centre de la jungle.



● Le bal des régions

L'an dernier, les classes de maternelle et CP ont travaillé sur des chants et des danses de différentes régions de France (Bretagne, Occitanie...) avec une dumiste, Lucile ALBESPY, du conservatoire intercommunal de Châteaubriant.

Le cercle celtique de Châteaubriant est venu présenter des chants et des danses traditionnels et la *Pastourelle* de Jans est également venue en tenues traditionnelles pour nous apprendre des danses folkloriques.

Les enfants et les enseignants ont participé activement lors de ces rencontres.

Pour clôturer ce projet, les familles ont été conviées à venir danser avec leurs enfants dans la salle L'Arborosa lors d'un grand bal.





● Tina, assistante de langue anglaise

Depuis début octobre, suite à un projet mené par l'équipe enseignante, tous les élèves de l'école peuvent bénéficier de l'intervention d'une assistante de langue (de 15 à 40 min par semaine selon les niveaux).

Tina JONES, anglaise et ancienne maman d'élèves de l'école, vient leur parler dans sa langue et participer aux cours d'anglais.

Elle permet ainsi aux élèves de s'habituer à cette langue, de découvrir la culture anglaise, la vie quotidienne, les repas, de chanter ou écouter une histoire en anglais.

Elle donne les consignes oralement en anglais et peut prendre en charge un petit groupe d'élèves pour travailler à l'oral, en lien avec les enseignants.

Nul doute que nos élèves vont adorer les cours d'anglais avec Tina !



Amicale la rose des vents

Contact : amicale.larosedesvents@gmail.com  Amicale laïque rose des vents Erbray



Marché de Noël 2024



L'amicale est une association, dont le but est de réaliser des actions afin de financer les différentes sorties, les activités, les livres de Noël, la fête de l'école, les jeux de cours pour les enfants...

Elle participe aussi aux projets de l'école comme le projet E3D et apporte des subventions pour la réalisation des différents projets scolaires (sorties, intervenants, matériel non pédagogique...).

L'amicale a désormais sa mascotte : Cahuète !



Fête de l'école 2024

À VOS AGENDAS

- **Boum : 28 mars**
- **Tonus au Bilb'Ok : date à définir**
- **Fête de l'école : 28 juin**
- **Marché de Noël : 1^{er} dimanche de décembre**
- **Actions diverses** (ventes de légumes, pizzas, saucissons, fromages, gâteaux, brioches, huîtres, sapins, collectes de papier...)



L'année 2023-2024 a été marquée par de nombreux projets notamment autour des Jeux olympiques et paralympiques 2024, mais aussi du programme « Eco-école » sur la biodiversité.

JO 2024

- > Course du dépassement de soi
- > Accueil et transmission de la flamme olympique
- > Flashmob
- > Défi « tout ce qui roule »
- > Challenge « lancer de comètes »
- > Journée sportive inter-écoles.

Eco-école

- > Découverte de la faune et la flore présente dans l'école
- > Création d'habitats pour les insectes (Hôtel à insectes, fosse à bois, gîtes à perce-oreilles, muret piège à chaleur)
- > Découverte de la ruche et des abeilles
- > Participation à l'éco-festival (concert, apéritif dînatoire et grand jeu)
- > Sortie en forêt du Gâvre

Pour cette nouvelle année scolaire, les 77 élèves de l'école vont poursuivre le programme « Eco-école » mais cette fois sur la thématique de l'eau. Ils pourront ainsi découvrir **le cycle de l'eau**, prendre conscience de son importance pour la vie humaine, animale et végétale, chercher des moyens d'économiser l'eau à l'école et à la maison...

Des activités sur la Vendée Globe et une classe de mer pour les CE2, CM1, CM2 permettront aussi de travailler sur les océans.

L'école Sainte-Anne s'implique aussi pleinement dans le projet « **École pour tous, à nous de jouer** » porté par l'enseignement catholique de Loire-Atlantique. Ainsi, nous favorisons l'inclusion, proposons des projets autour de la sensibilisation au handicap (journée de la trisomie 21,

séquence d'EPS sur le cécifoot et le torball, journée sportive cycle 3 sur le thème du handi-sport...), lutte contre le harcèlement scolaire...

De nombreux autres projets sont vécus dans les classes tout au long de l'année :

- > **des projets artistiques :** stop motion, poterie...
- > **des projets et sorties culturels :** participation au Prix littéraire des Incorruptibles, sortie à la bibliothèque, à la médiathèque, au cinéma...
- > **des ateliers cuisine en maternelle-CP :** semaine du goût autour des légumineuses en lien avec le restaurant scolaire, cuisine de saison en classe, fabrication de pain...
- > **des projets sportifs :** piscine, patinoire, kin ball, cécifoot / torball



L'école Sainte Anne accueille les enfants **de la TPS au CM2**.

En effet, l'inscription peut se faire dès 2 ans ½ en prévoyant un accueil progressif répondant aux besoins physiologiques des enfants. Nous œuvrons chaque jour pour un climat scolaire serein et propice aux apprentissages dans toutes les classes.

La cheffe d'établissement Carine DURAND, se tient également disponible pour rencontrer de nouvelles familles et leur faire visiter l'école.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Les contributions sont fixées à 26,50 € par mois d'école (soit 265 €/an) pour l'année 2023-2024.

Portes ouvertes
Samedi 25 janvier
(matin)

Le rôle de l'association est de soutenir l'implication des parents d'élèves dans la vie de l'école.

- Mission de porte-parole des parents auprès du chef d'établissement
- Organisation de manifestations afin de permettre aux parents, familles, de se retrouver et de créer des liens (arbre de Noël, kermesse...).
- Organisation et accompagnement de sorties scolaires.
- Animation pastorale.

Le mot de la Présidente

Une belle année 2024 !

Les différentes actions (pizzas, produits festifs...) nous ont permis notamment de financer les tracés dans la cour.

Sophie FOUGÈRE



À VOS AGENDAS

- Samedi 25 janvier : portes ouvertes de l'école, repas à emporter, Tonus au Bilb'Ok
- Samedi 21 juin : kermesse de l'école
- 27 octobre : loto

Cotisation annuelle

20 € par famille

Contact

apel.erbray@gmail.com

ec.erbray.ste-anne@ec44.fr

 APEL - OGECE
Sainte-Anne Erbray

<https://steanne-erbray.fr>

L'OGEC

Organisme de gestion de l'enseignement catholique

L'OGEC a pour but d'assurer la vie matérielle et financière de l'établissement.

- L'OGEC
- emploie deux ASEM
 - assure le suivi du budget
 - détermine la contribution demandée aux familles
 - gère le suivi des versements à la charge de l'État
 - veille à la sécurité et l'entretien des bâtiments.



Le mot de la Présidente

Bienvenue à l'École Sainte-Anne !

Nos bureaux sont composés de parents membres bénévoles qui veillent à maintenir le confort, la sécurité et le bien-être de nos enfants et de leurs enseignantes.

Depuis 2022, nos actions ont permis d'embellir notre cour. L'enrobé refait, un espace pelouse créé, une fresque colore l'entrée, une structure de jeux fait le bonheur des enfants.

Pour cette nouvelle rentrée un circuit vélo, une

marelle et un terrain de foot offrent aux enfants de nouvelles histoires de jeux ! Ces travaux sont aussi et surtout au service des activités pédagogiques et contribuent au très bon climat scolaire. *Merci aux membres des associations, aux familles, à l'équipe pédagogique et à nos partenaires grâce à qui tous ces projets ont pu voir le jour.*

N'hésitez pas à pousser nos portes et venez découvrir la vie de notre école !

Aurélie DOUCIN

Bonne de Kerboudel de la Courpean, comtesse de Perrien

Une épistolière au siècle des Lumières



Portrait de Bonne-Joseph de Kerboudel de la Courpean (1743-1813).

Huile sur toile, anonyme, seconde moitié du XVIII^e siècle, collection part.²

D'une famille issue d'une grande lignée de la noblesse bretonne¹, seconde fille de René-Joseph de Kerboudel de la Courpean, chevalier seigneur de la Morivière, et de Louise-Apolline de Begasson de la Lardais, Bonne-Joseph de Kerboudel de la Courpean voit le jour le 11 août 1743 à Rennes où elle est baptisée en l'église Saint-Sauveur. Elle fut portée sur les fonts baptismaux par son oncle maternel, Messire François René de Begasson, chevalier seigneur du Rox, lieutenant des Maréchaux de France, et par sa cousine paternelle éloignée, Dame Bonne Thérèse Gardin du Boishamon, marquise de Langle, épouse de haut et puissant Claude de Langle, conseiller du Roi et président à mortier du Parlement de Bretagne.

Elle passe son enfance entre le manoir de la Morivière à Erbray, celui de la Chaussée en Moïsdon-la-Rivière, un hôtel à Rennes, place du Champ-Jacquet, le manoir de La Motte-au-Chancelier, en périphérie de cette même ville, et le manoir de la Lardais en Maure-de-Bretagne. C'est auprès du procureur général du Parlement de Bretagne, Louis-René de Caradeuc de La Chalotais⁵, qui est de sa parenté⁶, qu'elle suit de brillantes études à Rennes : « *C'est dans la maison, c'est sous les yeux de ce grand homme que j'ai passé mon adolescence. Il m'élevait comme sa fille et pour le devenir. Toutes les fois qu'il en parle et il en parle souvent, il verse des larmes. Voyez donc quelle fatalité. [...] Quelles leçons j'ai puisées dans cette famille ! Quelle école de goût, de philosophie, de saine raison et de grandeur d'âme.* ». Elle s'adonne aux arts d'agrément : à la poésie, à la musique (notamment au clavecin), au chant, à la danse. Enfin, par-dessus tout, elle apprend à penser, maître-mot de ce siècle des Lumières.



Sceau ovale en vermeil ciselé aux armes d'alliance des maisons de Begasson et de Kerboudel³ sous couronne de marquis, milieu du XVIII^e siècle, collection part.⁴



Le manoir de la Morivière à Erbray au temps de Bonne de Kerboudel.

Fusain d'Arsène Bremont (1894-1975), coll. privée, Fonds Claude Lemaitre



Bonne de Kerboudel a 20 ans quand, le 27 juin 1763, dans la chapelle du château de Montigné à Vezin près de Rennes, elle épouse le comte Charles-Bonaventure de Perrien, marquis de Crenan⁷, chevalier seigneur de Lannouan, de dix ans son aîné. De cette union, neuf mois après, jour pour jour, le 27 mars 1764, naît à Rennes un fils, Joseph-Charles-Auguste. Unique descendante des Kerboudel, notre héroïne tient aussi en ses mains le patrimoine des Begasson, dont elle est également la seule héritière. Par ce mariage elle ajoute aux propriétés qu'elle détient de ses parents plusieurs biens dans le Morbihan : le château de Lannouan à Landévant, le manoir de Locguénolé à Kervignac, un hôtel particulier en la Ville-Close d'Hennebont, appelé « l'hôtel de Perrien », un autre à Lorient, des placements dans des navires de la Compagnie des Indes orientales, ainsi que 44 métairies entre Lorient et Auray, indépendamment de celles des évêchés de Saint-Brieuc et de Rennes.

La vie de notre jeune femme s'écoule alors entre ses hôtels en ville où elle passe l'hiver et ses châteaux où elle séjourne à la belle saison. Sa mère, Louise-Apolline, décède d'ailleurs à Lannouan, dans l'un d'eux, le 28 septembre 1776.

C'est au manoir de Locguénolé, sur la rive gauche du Blavet maritime, là d'où les Perrien surveillent leurs navires commerçant avec la Chine et l'Inde, que notre comtesse rencontre en 1778 le chevalier Guillaume-Jacques-André d'Indy. Originaire de Boffres, en Vivarais (Ardèche), le chevalier d'Indy est capitaine de cavalerie au régiment de dragons de la Rochefoucauld qui cantonne à Belle-Ile depuis plusieurs mois. Ce célibataire méridional de cinquante-sept ans, qui porte beau, commande une compagnie. Il séjourne à Lorient. Comme beaucoup d'officiers, à cette époque, il est souvent reçu dans des « *assemblées* » où se retrouvent les gens de la « *bonne société* » locale. Tous les deux partagent les mêmes idées, les mêmes opinions, les mêmes désirs, la même culture. Ces deux âmes sœurs se sont trouvées !

Femme d'un mari malade, atteint de la goutte, et mère d'un fils adolescent, âgé de quatorze ans déjà, Bonne de Kerboudel trouve de surcroît en la personne de Guillaume d'Indy, un confident, avec qui elle entame une correspondance amoureuse. Cette relation épistolaire qui dura pendant au moins deux années nous plonge dans l'intimité secrète des deux amants. L'essentiel de ses lettres réside dans la description minutieuse et douloureuse, ou exaltée et sensible de la passion amoureuse. Elles révèlent l'âme de notre comtesse et nous introduisent dans sa familiarité et dans celle de son siècle.



Portrait de Charles Bonaventure de Perrien de Crenan (1733-1793).

Dessin par Denys Mariette, d'après une sanguine anonyme qui existait au musée d'Hennebont (Morbihan) avant qu'il ne soit incendié en août 1944



Portrait du chevalier Guillaume Jacques André d'Indy (1725-1807).

Huile sur toile, anonyme, entre 1763 et 1765, coll. part., avec l'aimable autorisation de M. le marquis Christophe d'Indy

Le château de Lannouan à Landévant (Morbihan).

Cliché de l'auteur



La Confiserie Yvon Sœurs et sa spécialité d'Angélique confite, établie dans la Maison de l'Ange à Châteaubriant.

Carte postale du début du XX^e siècle, éditions GID de Nantes, coll. privée

Angélique
(*Angelica archangelica*)
et bâtons
d'Angélique confite



Les amoureux s'échangent des présents en gage d'amour. Bonne adresse à Guillaume une boîte de bonbons à l'Angélique⁸, spécialité de Châteaubriant : « Grâce au ciel, nous partons, je serai dans un mois dans la solitude de mon vénéré père, au château de la Morivière, près de Châteaubriant. J'y pourrai apprendre la route que je veux faire tenir à d'heureux bonbons [...] Je ne partirai que les premiers jours du mois prochain. Vous recevrez avant ce tems ma boîte de bonbons. Peut-être aurai-je encore le tems de recevoir une lettre de vous. J'adresse la mienne à Bayeux, ainsi que la Boëte. Dieu veuille qu'elle vous parvienne [...]

*Partez, courez, volez, chère Angélique
À mon amant témoignez votre ardeur,
Qu'en votre sein, sans craindre la critique,
De vos bienfaits il goûte la douceur.
Qui n'envierait votre charmant partage :
De l'amitié vous resserrez les nœuds,
Du tendre amour vous devenez le gage,
O mes bonbons que vous êtes heureux ! »*

En retour, Guillaume lui envoie une paire de dessus de souliers qu'il a lui-même brodés :
« J'ai fait faire vos charmans souliers, et quand je les porte je voudrais marcher sur mes deux mains. [...] La veille de partir de Rennes mon cordonnier m'arriva tout essoufflé : « Madame, me dit-il, je viens de la part de Mesdames les marquises et présidentes telles et telles (il m'en cite plus de 15), elles ont vu vos souliers, elles en raffolent, elles vous prient en grâce de leur dire le nom de votre brodeur – Ah ! mon cher maître, m'écriai-je les larmes aux yeux, il n'est qu'une main capable de ce chef d'œuvre d'adresse et cette main n'est pas celle d'un homme mais d'un Dieu. Allez, et soyez sûr que vous n'en verrez jamais de semblables. »
« Le rustaut à ce discours ouvrit de grands yeux, de grandes oreilles, n'y comprit rien et s'en alla comme il était venu. »

Ce qui rend ces lettres précieuses, c'est que deux d'entre-elles, écrites en 1778, sont datées de la Morivière.

Elles ne peuvent être retranscrites ici dans leur intégralité mais quelques extraits méritent d'être cités :

« À la Morivière, 11 août

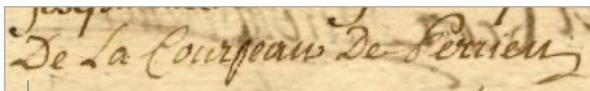
Enfin me voilà dans ma solitude. J'y suis arrivée samedi 9. J'y ai trouvé votre lettre, je l'ai lue et relue cent fois. [...] Je vous suis obligée d'avoir écrit à mon époux, il n'attendait rien moins de votre bon cœur. Hélas, il étoit touché de mon départ, il me regrettoit : la veille il me demanda vingt fois si je l'aimois. Ah ! si je ne l'avois pas aimé... Nous avons passé quinze jours chez mon oncle [Julien-René de Begasson de la Lardais], le père de la marquise de Chat-logé [de Chasteloger], la plus belle demeure [le manoir de la Chaussée, en Moisdon], la meilleure compagnie, rien n'a pu dissiper mes ennuis. Enfin nous sommes arrivés à cette antique demeure de mes pères, je l'aime, elle a vu croître mon enfance, elle me rappelle d'heureux jours coulés dans l'innocence et la paix. Mais que de larmes j'ai répandues en y entrant. Collée sur le sein de mon père, nos sanglots appeloient une mère adorée qui ne nous entend plus. [...] Mon père est ici celui de tous ses fermiers, de ses vassaux, de tous les malheureux. Depuis son arrivée c'est une joie, un attendrissement universels. Je prends sur mon sommeil pour vous écrire. Le jour, je le donne à l'auteur de mes jours, encore faut-il recevoir la visite de tous les habitants de la petite ville qui accourent en foule, leur attachement pour nous est, j'ose le dire, sans exemple. [...] Mon père se porte bien, il sait que vous m'avez écrit, ma femme de chambre a reconnu votre écriture : on n'a point paru surpris. [...] ».

Le manoir de la Chaussée à Moisdon-la-Rivière. Cliché de l'auteur



« À la Morivière, le 9 septembre

J'ai reçu la seconde preuve de votre souvenir, comme la première, avec une émotion, un battement de cœur inexprimables. À ces traits vous reconnoîtrez le doux sentiment qui m'anime. Vous m'aimez toujours, vous me l'assurez. [...] un cœur comme le vôtre sait apprécier ce qu'il veut : le mien jouit délicieusement du bonheur d'être aimé de vous : le plus tendre retour vous est assuré pour jamais [...] On parle déjà de notre retour à la ville. Bien des devoirs intéressans nous appellent, ceux d'épouse et de mère ... ils me sont chers, vous le savez. Cependant que de regrets en quittant ce séjour où je ne vois que des amis et des cœurs sensibles ! Ils sont rares dans le pays que j'habite [...] Tous les jours j'éprouve ici le bonheur d'être aimée et je le partage avec mon respectable père, dont la santé est admirable. [...] Je ne partirai que les premiers jours du mois prochain. [...] Adieu, je pourrai vous écrire de Rennes où nous passerons quelques jours. [...] Qu'il est cruel, qu'il est douloureux de ne pouvoir prononcer le nom d'ami ! [...] Hélas il n'est pas moins vrai que dans mon cœur vous portez ce titre qu'il m'est défendu d'avouer, que votre nom y est gravé en caractères ineffaçables et vos sentiments en traits de flamme. Souvenez-vous... de penser à moi. [...] »



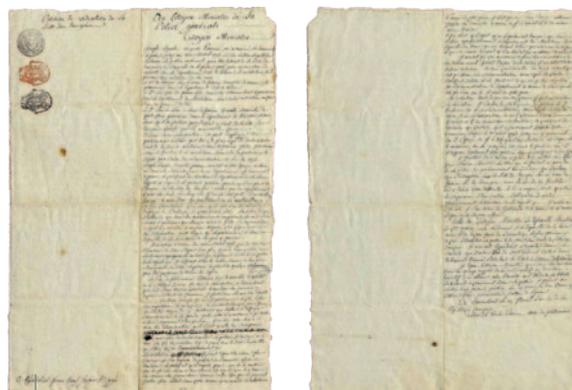
Signature de Bonne de Kerboudel, d'après un acte de mariage du 10 janvier 1774 de la paroisse de Saint-Jean-de-Béré. Archives municipales de Châteaubriant

Un an et demi après cette dernière lettre écrite de la Morivière à son beau militaire, Bonne voit son père, René-Joseph de Kerboudel de la Courpeau, rendre son dernier souffle le 3 mars 1780 en l'hôtel de Perrien à Hennebont. Alors que son corps expéditionnaire est en partance pour la guerre d'indépendance américaine, le 5 avril de la même année, à 55 ans, son bien-aimé, Guillaume d'Indy, après 36 années de service (1744 à 1780), se retire de l'armée. Revenu à Boffres, dans sa demeure du château de Chabret, en son Vivarais natal, l'authentique ascendant du célèbre compositeur Vincent d'Indy (1851-1931), attendra l'âge de 82 ans avant de mourir, étant resté célibataire.

Tandis que la tempête révolutionnaire sème ses ravages, Joseph-Charles-Auguste de Perrien de Crenan, le fils unique du couple, se marie le 5 janvier 1791 avec Agathe Adélaïde d'Aux, en la paroisse St-Clément à Nantes. À la suite de la tentative infructueuse du roi Louis XVI et de sa

famille en juin 1791 connue sous le nom de « fuite de Varennes », Joseph-Charles émigre pour rallier l'armée contre-révolutionnaire de Condé, combattant pour libérer la famille royale et rétablir la monarchie.

Au cours de cette émigration naîtra deux des petits-fils de notre femme de lettres et dorénavant grand-mère : Arthur, le 6 octobre 1792 à Cologne (Allemagne) et Adolphe, le 8 septembre 1798 à Rotterdam (Pays-Bas). En 1803, c'est à Hennebont, dans l'hôtel de Perrien où résidera après la tourmente le ménage d'Aux-Perrien, que verra le jour Léonce, le dernier de la fratrie. Par donation du 25 février 1792, Charles-Bonaventure, son mari, remettait entre les mains de notre épistolière, et de leur fils, son immense propriété foncière (Il s'éteindra l'année suivante, le 2 juin 1793, à Hennebont à la prison révolutionnaire des Carmes. Une tradition veut qu'il ait été assassiné).



Pétition du 19 floréal An VI (8 mai 1798) envoyée au Citoyen Ministre de la Police générale de la République par Bonne de Kerboudel, veuve Perrien pour demander la radiation de son fils de la liste des émigrés. Archives nationales, cotes : F/7/5365, dossier n° 4

Le 27 juillet 1792, l'Assemblée Législative proclame étant biens nationaux toutes les propriétés des émigrés. Les biens du fils sont alors confisqués au profit de la Nation. Bonne de Kerboudel, veuve Perrien, sait aussi être une femme de tête, et va défendre avec acharnement et ténacité ses biens, faisant valoir ses droits et ceux de sa descendance. Secondée activement dans ces démarches par sa bru, Agathe d'Aux, elle parvient à sauver son patrimoine ancestral et celui de son fils, usant de la ruse devant la force, écrivant aux nouvelles autorités issues de la Révolution. Révolution, qui, par ses inventaires, nous laisse de notre personnage un portrait. Elle avait les cheveux et les sourcils bruns, 5 pieds de haut (1,52 m), le nez aquilin, la bouche moyenne, le teint vif et coloré, le visage plein.

Au cours de cette période de grands troubles, une partie de ses châteaux et de ceux de sa famille auront été pillés et saccagés. Il est à signalé, pour parfaire notre biographie, qu'une légende prétend qu'en 1794, Bonne de Kerboudel qui logeait au château de la Morivière, et craignant d'être appréhendée à cause de son fils que l'on disait caché en ses bois, en Pavée où en ceux de Gastines, se fit enfermer dans un tonneau rembourré de coussins, le tout dissimulé au milieu d'une charretée de fagots, et de cette façon, par l'Épine-Blanche, La Ville-Marie, Béré, Rougé... l'attelage et son hôte purent atteindre la ville de Rennes.

Bien lasse, c'est dans le vaste hôtel particulier de la Ville-Close d'Hennebont qui, aujourd'hui encore, constitue une belle propriété, que Bonne de Kerboudel de la Courpean, comtesse de Perrien, vient terminer sa vie le 9 avril 1813, à 69 ans.



L'hôtel de Perrien

au n° 3 Grande Rue de la Ville-Close d'Hennebont (Morbihan), résidence principale en son temps de Bonne de Kerboudel.

Cliché de l'auteur

Portrait de François-René de Chateaubriand (1768-1848),

dit aussi « Un homme méditant sur les ruines de Rome ».

Huile sur toile par Girodet, 1809, Musée d'histoire de la ville et du Pays malouin, St-Malo (Ille-et-Vilaine)



Trois ans après avoir été inhumée au cimetière d'Hennebont, notre épistolière renaîtra lorsque ses lettres d'amour, par un fabuleux concours de circonstances, passeront entre les mains de François-René de Chateaubriand⁹. Dans une lettre du 15 mars 1816 à Chateaubriand, la marquise de Vichet¹⁰, qui détenait les missives, écrit :

« J'ai trouvé chez moi, parmi de vieux papiers négligés, un petit manuscrit dont la lecture m'a vivement intéressée. C'est, à ce qu'il m'a paru, la copie d'une correspondance qu'on avait voulu soustraire aux profanations révolutionnaires, mais qu'on n'avait pu se résoudre à sacrifier tout à fait. [...] Plusieurs passages de ces lettres dans lesquels se trouve votre nom me firent imaginer que la dame qui les avait écrites pouvait être votre parente. Cette pensée me rendit le manuscrit bien plus précieux, [...] L'auteur de ces lettres se nommait Mme la marquise de P... (le nom est en abrégé dans le cahier), elle habitait Auray, et deux terres dont l'une se nommait Le Lardais, et l'autre Lannouan. Elle avait passé ses premières années à Chateaubriant, et était nièce de M. de La Chalotais. Si à ces renseignements vous reconnaissez en effet, monsieur le vicomte, une personne dont le souvenir vous soit cher, je serai bien heureuse de pouvoir vous en offrir cet intéressant vestige ».

Ce petit manuscrit (petit cahier de treize centimètres sur dix, contenant vingt-trois pages d'une écriture extrêmement fine et serrée et retranscrivant neuf lettres au total) est tout entier de la main du chevalier d'Indy. Son contenu sera publié dans la Revue du Vivarais en juillet-août 1932 sous le titre « Lettres d'une inconnue ». Alfred Gernoux (1892-1973), érudit local, identifiera la marquise de P... comme étant la marquise de Perrien, Bonne de Kerboudel, et publiera, à la suite de cette découverte, un livre sur la vie et l'œuvre de cette Sévigné castelbriantaise, *Bonne de Kerboudel (de Bonne de Kerboudel à René de Chateaubriand)*, paru en 1934. Il est indéniable que les lettres de notre épistolière à son bel amant d'Indy ont inspiré la correspondance amoureuse entre le vicomte de Chateaubriand et la marquise de Vichet (*Un dernier amour de René : correspondance de Chateaubriand avec la marquise de Vichet*, par Théodor de Wyzewa, 1903).

Aujourd'hui, la grande majorité des biens des Perrien ont quitté le patrimoine des Beaumont leurs descendants : les châteaux de Locguénolé, à Kervignac et de Lannouan, à Landévant, se sont transformés en châteaux-hôtels, et le bel hôtel de Perrien, à Hennebont, est passé lui aussi aux mains d'un roturier. À Erbray, où des terres restent propriété d'Edwina de Charette de la Contrie, la fille d'Isabelle de Beaumont, le manoir de la Morivière a perdu sa tour. Il ne reste que le château de Plaçamen à Moëlan-sur-Mer (Finistère) propriété du comte belge Alexis de Limburg Stirum, le fils de Dolorès de Beaumont. Il conserve précieusement, en ces lieux, la plaque funéraire de Louise Apolline de Begasson, la mère de notre épistolière.

Texte original © Samuel Houdayer 2024



Armoiries d'alliance des Perrien et Audren de Kerdel¹¹

sous couronne comtale, socle de la croix de l'enclos funéraire des Perrien, 1893.
Cimetière de Landévant (Morbihan). Cliché de l'auteur

Sources principales

- **Lettres d'une inconnue**, Auguste Le Sourd, Revue du Vivarais, juillet-août 1932
- **Bonne de Kerboudel** (de Bonne de Kerboudel à René de Chateaubriand), Alfred Gernoux, 1934
- **Le Château et les terres de la Lardais, Deux cents ans d'histoire (XVIII^e et XIX^e siècles)**, brochure éditée par le Pays de Maure et ses Environs, Christian Boivin, 2021
- **Un château en Bretagne, le domaine de Plaçamen (Moëlan-sur-Mer) de 1789 à nos jours**, Bernard Boudic, 2015
- **L'hôtel de Perrien**, Michel Pichon, Cahiers d'histoire du Vieil Hennebont, n°4, Atelier d'Histoire du Vieil-Hennebont, La Garde du Vœu, septembre 2015
- **Le coup de foudre de Bonne de Kerboudel**, Bernard Boudic, Bulletin de l'AMEBB, n° 103, Octobre 2020
- **La noblesse de Bretagne devant la Chambre de la Réformation, 1668-1671**, Comte de Rosmorduc, tome II, 1896.

Notes

- ¹ La famille des Kerboudel (alias de Querboudel ou de Keralbourdel), de noblesse très ancienne, trouve ses origines dans le pays de Porhoët, à Mohon (Morbihan). Le premier ancêtre connu est, aux alentours de 1479, un certain Eonnet de Kerboudel, archer en brigandine. C'est René de Kerboudel qui commença la souche dans le pays de Châteaubriant. Il fut le premier de la famille qualifié de « sieur de la Courpean » dès l'an 1546, du fait de son mariage avec demoiselle Jeanne de la Grée, issue d'une maison et famille noble d'ancienneté près de Châteaubriant (La Grée en Soulvache), à laquelle fut baillé la maison de la Courpean (en Erbray). Depuis cette date, la maison de la Grée Courpean demeura définitivement englobée dans celle des Kerboudel, qui, dès lors, prit le nom de Kerboudel de la Courpean, l'on vit même ces seigneurs allant jusqu'à signer simplement « Courpean ». La demeure seigneuriale de cette famille fut longtemps au lieu éponyme, mais c'est à la Morivière que ces seigneurs résidèrent pour finir.
- ² Portrait extrait d'une notice sur Louise Apolline de Begasson (1712-1776), additif (non publié) à l'ouvrage « Le Château et les terres de la Lardais en Maure, deux cents ans d'histoire (XVIII^e et XIX^e siècles) », Christian Boivin, 2021.
- ³ Sceau réalisé à l'occasion du mariage, le 10 janvier 1736, entre Louise-Apolline de Begasson (1712-1776), dame de La Lardays, et René-Joseph de Kerboudel (1713-1780), seigneur de la Morivière, de la Grée et de la Courpean, terres qu'il tenait de son ancêtre, Jacques de Kerboudel, chef lors des guerres de la Ligue à la fin du XVI^e siècle, capitaine de cent chevaux légers, prévôt des Maréchaux de France en Bretagne et gouverneur de la ville de Châteaubriant. Ce Jacques de Kerboudel fut assassiné par trahison le 16 avril 1597 à la suite du coup de main qui fit rentrer Châteaubriant sous le drapeau de Henri IV. Les Kerboudel, blasonnaient : de sable, à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas ; les Begasson, eux, portaient : d'argent, à une bécasse de gueules.
- ⁴ Sceau tiré de l'ouvrage « Le Château et les terres de la Lardais... », publication déjà citée.
- ⁵ Louis-René de Caradeuc de La Chalotais (1701-1785) se signala par la lutte qu'il mena contre les jésuites, dont il contribua, par ses écrits, à faire abolir l'ordre en France en 1764. Par ailleurs, ses démêlés avec le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, firent de lui le chef de l'opposition parlementaire. Il fut emprisonné en 1765, puis exilé. Louis XVI lui rendit sa charge en 1775.
- ⁶ Le 1^{er} août 1625, le trisaïeul de Bonne, Jean de Kerboudel, escuyer S^r de la Courpean épousait en la ville de Rennes, paroisse St-Pierre-en-St-Georges, dame Anne de Caradeuc, de la maison de la Chalotais. Le Roi l'honora du titre de chevalier de son Ordre le 6 septembre 1644. Jean de Kerboudel décéda en sa maison de la Morivière le samedi 19 mai 1646 et fut inhumé le 21 dudit mois en son enfeu dans l'église paroissiale du côté épître.
- ⁷ Les Perrien tirent leur origine de la seigneurie du Perrien en Lanrodec (Côtes-d'Armor). Par alliance, la maison noble s'était fondue avec la seigneurie de Crenan en Le Foell (Côtes-d'Armor), érigée en marquisat en 1695. Voir aussi le renvoi¹⁰ pour les armoiries de la famille de Perrien.
- ⁸ L'Angélique confite était la grande spécialité de Châteaubriant. La famille des Yvon, qui tenait sa confiserie dans les faubourgs de Couëré de génération en génération, ne faisait pas remonter cette industrie au-delà de la fin du 17^e siècle. Nobles et bourgeois en étaient très friands. Elle était vendue soit en barre, soit en couronne. Le prix de la livre d'Angélique était en 1775 de 28 sols, et en ce temps-là, plus de 1 000 kilos étaient livrés chaque année. Le nombre de fabricants en avait toujours été fort restreint, trois ou quatre. Vers 1900, trois maisons fabriquaient encore l'Angélique confite à Châteaubriant, et la dernière à avoir commercialisé cette spécialité castelbriantaise en ses murs fut la famille Desormeaux qui arrêta en 1948. L'Abbaye de la Melleray a quant à elle été la dernière à la produire dans la région et cela jusque dans les années 60.
- ⁹ L'origine de la famille du grand écrivain se confond avec celle de la ville de Châteaubriant. Dans « Mémoires d'outre-tombe » François-René écrit : « *Mon nom s'est d'abord écrit Brien, ensuite Briant et Briand, par l'invasion de l'orthographe française. [...] Les Brien vers le commencement du onzième siècle communiquèrent leur nom à un château considérable de Bretagne, et ce château devint le chef-lieu de la baronnie de Chateaubriand* ». Il est une tradition qui se perpétue encore de nos jours dans la famille des Chateaubriand : celle de prénommer les aînés Geoffroy ou Sybille. En effet, Geoffroy IV, baron de Châteaubriand épouse en 1237 Sybille de la Guerche. De leur union naîtra la légende de Sybille, histoire tragique que l'on conte encore au château de Châteaubriant. Ces prénoms montrent quel attachement la famille des Chateaubriand a pour ses origines castelbriantaises.
- ¹⁰ Marie-Louise-Philippa-Élisabeth Rioufol d'Hauteville, marquise de Vichet (1779-1848), était vivaroise et voisine de surcroît du château de Chabret, demeure du chevalier d'Indy.
- ¹¹ Paul de Perrien de Crenan (1827-1889), arrière-petit-fils de Bonne de Kerboudel, épousa Clotilde Audren de Kerdel (1843-1912), le 30 septembre 1867 à Saint-Gravé (Morbihan). Les Perrien blasonnaient : d'argent à cinq fusées de gueules en bande. La famille Audren de Kerdel, quant à elle, porte : de gueules à trois tours couvertes d'or, maçonnées de sable, posées 2 et 1. Tout comme le fut son grand-père paternel, Joseph-Charles, Paul de Perrien a été élu tour à tour, conseiller général, maire de Landévant et député. Tous ses mandats politique ont été effectués dans le département du Morbihan.

Randonnées sur la commune

Erbray



Découvrir les sentiers

Sentier de la Touche
Ce sentier est à pratiquer toute l'année, permettant de découvrir la campagne erbréenne.

Sentier du Bourg
Belle promenade à faire en famille en traversant l'outre par une magnifique passerelle, votre sens olfactif sera mis en éveil via cet endroit boisé et parfumé, suivi d'une découverte de l'étang de la Mouette, vous cheminerez par le bourg en terminant par le chemin des vignes.

Sentiers des Fours à Chaux et de la Joussaie (Variantes possibles)
Plongez dans le passé des fours à chaux... avec des vues magnifiques sur la campagne environnante. Pour les plus courageux possible de lier ce sentier avec celui de la Joussaie (environ 17 km au total).

Recommandations aux randonneurs

Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent... et de rester sur le sentier balisé.



Interdit à tout véhicule à moteur sur chemins inscrits au PDIPR. Toute infraction sera punie par la Loi



Le Plan départemental de randonnée (PDIPR) élaboré par le Département de Loire-Atlantique avec l'appui du Comité départemental de la Randonnée pédestre, garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département.
La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Conseil départemental. Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile.

Départ des sentiers



Sentier de la Touche

Place du Calvaire

Sentier du Bourg

Sentier des Fours à chaux

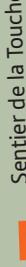
Sentier de la Joussaie

Place de l'église (départ commun)

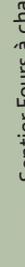
Circuit de randonnée



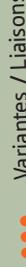
Départ des sentiers



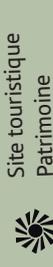
Sentier de la Touche



Sentier Fours à chaux



Variantes / Liaisons des sentiers



Site touristique

Patrimoine



Parking



Point de vue

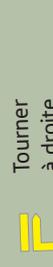
Aire de pique-nique

Code du balisage FFRP®

Sur le terrain, les circuits sont balisés en jaune (sauf mention contraire).



Mauvaise direction



Continuité du sentier

Tourner à droite

Tourner à gauche

Le PR® est un itinéraire en boucle, conçu sur une commune et qui se parcourt en une journée maximum. Balisage respectant la charte de la FFRP®.



Contacts utiles

Mairie d'Erbray : 02 40 55 01 11

Communauté de communes

Châteaubriant-Derval – 02 28 04 06 33

Office de Tourisme Intercommunal

à Châteaubriant : 02 40 28 20 90

www.tourisme-chateaubriant.fr

Quelques délibérations clés

19 FÉVRIER 2024

Convention de partenariat pour la restauration scolaire avec le relais accueil proximité (RAP)



Le RAP souhaite de nouveau profiter du service de restauration sur place pendant la première semaine des vacances d'hiver, pendant la première semaine des vacances de Pâques et pendant les vacances d'été (du 8 juillet au 2 août 2024).

Modification du tracé du sentier de La Touche



qui est inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (voir fiche de randonnée, page précédente). Suite à des changements de propriétaires et pour des raisons de pérennité et sécurité du sentier, certaines conventions ne sont pas reconduites. Le nouvel itinéraire proposé emprunte des chemins ruraux appartenant au patrimoine privé de la commune. Ces chemins sont affectés à l'usage du public.

Convention de recours au bénévolat



pour une aide au service de la cantine et à l'encadrement des enfants sur la pause méridienne. Certaines personnes se proposent, à titre de bénévoles, d'aider au service de la cantine et d'encadrer les enfants sur la pause méridienne.

Convention d'occupation



entre la commune d'Erbray et la société *Cellnex France infrastructures* concernant l'implantation d'un site radio-électrique, composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes. La commune d'ERBRAY a répondu favorablement à l'implantation d'une antenne *Bouygues Telecom* sur un terrain communal à La Lande de Beauchêne. Les travaux sont en cours.

8 AVRIL 2024



Vote du Compte financier unique de l'exercice 2023 du budget général

La commune d'Erbray participe à l'expérimentation du Compte financier unique ayant pour objectif de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière et simplifier le processus administratif en fusionnant le compte administratif et le compte de gestion.

- > Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 658 940.18 €
- > Résultat de clôture de la section d'investissement : 1 754 167.62 €

Vote du Compte financier unique de l'exercice 2023 du budget annexe assainissement collectif

- > Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 187 868.20 €
- > Résultat de clôture de la section d'investissement : 238 795.57 €

Vote du Compte financier unique de l'exercice 2023 du budget annexe lotissement Le Carrousel

- > Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 296 025.25 €
- > Résultat de clôture de la section d'investissement : - 210 544.07 €

Vote du Compte financier unique de l'exercice 2023 du budget annexe lotissement La Pommeraie

- > Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 0.00 €
- > Résultat de clôture de la section d'investissement : 357.50 €

Fixation des taux de la fiscalité directe



locale pour l'année 2024 (Voir p. 12)

Subvention aux associations 2024



Le montant alloué aux associations s'élève à 6 688 € dont 7 € de subvention par adhérent catégorie sport

Approbation des crédits ouverts pour les fournitures et voyages scolaires 2024



- > **Crédit fournitures scolaires** (maternels et primaires) :
 - 32 € par élève erbréen scolarisé dans l'un des deux établissements scolaires d'Erbray ;
- > **Crédits fournitures scolaires** (secondaires et techniques) :
 - 35 € par élève scolarisé ayant moins de 16 ans au 1^{er} janvier 2023.

Participation aux frais de fonctionnement des écoles extérieures et pour les enfants non-résidents



Participation de 452.05 €

- > par élève auprès des écoles maternelles et primaires dans lesquels des enfants domiciliés à Erbray sont scolarisés ;
- > par élève pour les enfants scolarisés à l'école publique d'Erbray mais domiciliés sur une commune extérieure.

Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte-Anne



Participation de 1 579.24 €* par élève de maternelle et 363.09 €* par élève de primaire à l'OGEC de l'école privée Sainte-Anne pour l'année 2024 (*détail des coûts moyens d'un élève de maternelle et d'un élève du primaire scolarisés à la Rose des Vents pour 2024).

Vote du budget primitif 2024 du budget général



La section de fonctionnement s'équilibre à 2 399 164.32 € et la section investissement à 3 604 374.63 €.

Vote du budget primitif 2024 du budget annexe assainissement collectif

La section de fonctionnement s'équilibre à 232 551.75 € et la section investissement à 429 932.07 €.

Vote du budget primitif 2024 du budget annexe lotissement Le Carrousel

La section de fonctionnement s'équilibre à 339 983.81 € et la section investissement à 339 982.81 €.

Vote du budget primitif 2024 du budget annexe lotissement La Pommeraie

La section de fonctionnement s'équilibre à 188 659.12 € et la section investissement à 188 659.12 €.

Demande d'aide financière dans le cadre des amendes de police



Il est proposé de soumettre un dossier de demande d'aide financière pour la mise en sécurité de la rue des Bigaudières. Les travaux porteraient sur l'aménagement d'un plateau ralentisseur qui engloberait l'entrée du lotissement Le Carrousel avec un troisième point de ralentissement. Les travaux sont estimés à 32 807.00 € HT, soit 39 368.40 €.

27 MAI 2024

Création d'un emploi permanent à temps complet

pour l'entretien et la maintenance des bâtiments à compter du 1^{er} juin 2024.



Convention de mise à disposition de service « Conseil en énergie partagée »

entre le *Sydela* et la commune.



Fixation des taux

de la fiscalité directe locale pour l'année 2024

Correction apportée à la délibération n°DEL-24-014 du 8 avril 2024

(Voir p. 12 – La commission finances)



Approbation

de la révision n°1 du Plan local d'urbanisme

Après six années de travaux, la commune est désormais dotée d'un Plan local d'urbanisme révisé et approuvé en Conseil municipal le 27 mai dernier. Pour rappel, la dernière révision du PLU datait de 2005. Ce nouveau document peut être consulté en mairie et sur le site Internet de la commune.



Droit de préemption urbain : redéfinition du champ d'application



Une délibération instaurant le droit de préemption urbain avait été prise à l'occasion de l'approbation du PLU le 27 mai 2024.

Afin de mettre à jour le champ d'application du DPU sur l'ensemble des nouvelles zones U et AU dont les limites ont parfois été modifiées dans le cadre de la révision du PLU, il est proposé au Conseil municipal d'instituer suite à la délibération d'approbation du PLU le droit de préemption urbain sur les zones identifiées en annexe.

Instauration du permis de démolir



Le permis de démolir est institué depuis le 27 mai 2024 sur l'ensemble du territoire sur l'ensemble du territoire pour tous les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction en application de l'article R.421-27 du Code de l'urbanisme.

Instauration de l'obligation de déclaration préalable à l'édification de clôture



Cette obligation de déposer une demande en mairie est instituée depuis le 27 mai 2024 pour toute édification de clôture, comme le prévoit de l'article R.421-12.

1^{ER} JUILLET 2024

Fixation d'un tarif forfaitaire d'enlèvement des dépôts sauvages

(voir détail p. 5)



Création de trois emplois non permanents pour faire face

à un accroissement temporaire d'activité pour l'année scolaire 2024/ 2025 au service scolaire et périscolaire.



Création d'un emploi

non permanent pour faire face

à un accroissement temporaire d'activité

afin de pallier le départ de l'apprentie, la charge de travail actuelle du service espaces verts ainsi que l'attente du recrutement d'un agent sur un emploi permanent.



16 SEPTEMBRE 2024

Convention de partenariat

pour la restauration scolaire
avec le relais accueil proximité
du Petit-Auverné



Par délibération du 19 février 2024, une nouvelle délibération avait entériné ce partenariat pour le reste de l'année scolaire 2023/2024.

L'association souhaite maintenir ce service pour l'avenir.

25 NOVEMBRE 2024

Convention de versement de l'aide

à la plantation d'arbres
entre la Communauté de communes
Châteaubriant-Derval
et la commune d'Erbray



Elle prévoit, une participation financière de 2 880.46 € HT qui pourra être proratisée en fonction du montant réel des dépenses constatées.

16 DÉCEMBRE 2024



Tarifs Assainissement collectif 2025

Considérant la reprise en régie de l'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2025, il sera proposé de fixer les tarifs d'assainissement comme suit.

Redevance assainissement

- Abonnement annuel (part fixe forfaitaire) : 40 € HT
- Le mètre cube (part variable) : 2.827 €
- Contre-valeurs agence de l'eau : 0.084 €

Contrôle de conformité

Branchement existant : contrôle sur demande de l'utilisateur (cession notamment) : 120 €

Retrouvez tous les tarifs d'assainissement collectif sur le site internet de la mairie.

Règlement du service Assainissement collectif

À compter du 1^{er} janvier, la commune a décidé de reprendre ce service public en gestion directe. Un nouveau règlement de service est donc établi afin de définir les règles de fonctionnement du service, de clarifier les relations entre le service et ses usagers et de prévenir les contentieux.

Retrouvez
toutes les délibérations
dans leur intégralité
www.erbray.fr





Vie
associative

Retrouvez
toutes
les informations
et les nouvelles
des associations
sur le site
erbray.fr

Club alpin français du Pays de la Mée

Saison 24-25 avec près de 140 licenciés.

Trois créneaux à Erbray le mardi soir pour les enfants allant du CP à la 3^e et un créneau adulte pour les lycéens et adultes du territoire.

Une équipe renforcée par de nouveaux initiateurs fédéraux certifiés et d'autres qui s'engagent également dans un cursus d'encadrant bénévole, le club les remercie pour leur investissement. Reconstitution du groupe féminin ouvert aux jeunes filles et femmes du club pour des séances non mixtes encadrées par un moniteur professionnel.

Pour finir de nombreuses sorties à l'agenda du club pour aller grimper sur les falaises de la région.

Rejoignez-nous
au club
et suivez
nos aventures
sur Instagram

 [cafpaysdelamee](https://www.instagram.com/cafpaysdelamee)

Association animation erbréenne

Festivités locales

Le mot du Président
(extrait)

L'association AAE dont le but principal est d'animer notre commune, convie les erbréens et erbréennes à venir nombreux aux activités participatives proposées.



Toute personne désirant rejoindre l'association est la bienvenue.

DATES
À RETENIR

Contact
06 64 80 88 53
association.aae44@orange.fr

Dimanche 9 février : thé dansant de la Saint-Valentin

avec l'orchestre Jérôme ROBERT, dans la salle L'Arborosa

Dimanche 13 avril : rando pédestre & vélo, et courses cyclistes U17, Accès 1 et 2, Accès 3 et 4, école de route, 4 rue du Gué, toute la journée. Restauration rapide sur place

Fin mai : repas pique-nique proposé à tous les bénévoles de l'AAE en toute convivialité et pour leur participation au sein de l'association.

Amicale des donneurs de sang bénévoles

Les bénévoles sont les petites mains du don du sang.

6 collectes organisées en partenariat avec l'Établissement français du sang (EFS). Nos bénévoles assurent l'accueil et une part de la logistique du don du sang.

« *Nous sommes une majorité de retraités qui, à un moment donné, ne pouvaient plus donner et nous avons continué l'aventure en devenant bénévole à notre tour. C'est une continuité, nous rendons service* ».

Un couple de volontaires, très impliqués dans le bénévolat auprès de plusieurs associations erbréennes, qui a donné son temps au don du sang depuis plus de 40 ans...

Liliane & Gérard passent le relais.

Loïc PASSIER

Le mot du Président



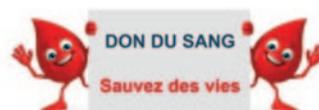
Liliane & Gérard

POUR DONNER VOTRE SANG

Venez en famille, entre amis, pour la première fois faites-vous accompagner.

Pour un 1^{er} don, il faut :

- avoir entre 18 et 70 ans
- peser au moins 50 kg
- présenter une pièce d'identité
- bien boire avant et après le don
- ne pas être à jeun.



Contact
Madeleine LAUNAY,
référente sur Erbray
06 36 99 73 04

DON DE SANG
2025

Collectes à Erbray
de 16h à 19h – Salle des Forges

Vendredi 21 février
Vendredi 20 juin
Vendredi 17 octobre

Amicale erbréenne des retraités

- Créer, animer, développer les rencontres et les liens entre ses membres
- Rompre l'isolement
- Organiser des actions de solidarité, de loisirs
- Participer à l'animation de la vie communale



Le mot
de la Présidente

L'amicale accueille toute personne (retraitee ou non) intéressée par une activité et qui souhaite se distraire, passer d'agréables moments afin de rompre avec la monotonie du quotidien. Un beau panel d'activités est proposé.

Marie-Geneviève HAULBERT



Cotisation annuelle : 16 €

Contact

07 81 34 73 30

gerardhaulbert@gmail.com

À NOTER

- Concours de belote
- Sortie d'une journée
- Voyage en septembre
- Variétés en novembre



Animation rurale Erbréenne

- Création et développement d'activités et services à vocation socio-éducative, en réponse aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes de la commune et du secteur
- Gestion du centre de loisirs et des animations des 10-14 ans

Le centre de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires (hiver 2 semaines, printemps 1 semaine, tout juillet et octobre 1 semaine) du lundi au vendredi de 8h à 18h30

- **Poursuite du projet Graff** avec une nouvelle œuvre à Launay Moriceau
- **Création d'un parcours Pixel**
- **Hiver : du 10 au 21 février**
inscription mer. 22 janvier, 17h30 – 19h30
- **Printemps : du 7 au 11 avril**
inscription mer. 19 mars, 17h30 – 19h30
- **Été : du 7 juillet au 1^{er} août**
inscription mer. 11 juin, 17h30 – 19h30
et sam. 14 juin, 10h30 – 12h
- **Automne : du 20 au 24 octobre**
inscription mer. 1^{er} octobre, 17h30 – 19h30

Inscription
à l'espace
périscolaire :
28, rue du Rocher

Cotisation annuelle : 15 €

Contact

02 40 55 08 51

are44110@gmail.com

f @are44110



Comité des fêtes des Landelles

Animations sportives et festives
Location de la salle

Le mot du Président

La traditionnelle manifestation festive et sportive se tiendra le weekend du 5 et 6 juillet.

Ce sera l'occasion de proposer une nouvelle restauration et de nouvelles animations avec notamment la présence du trio Alan BLEUZEN en première partie de soirée.

Gilles COLIN



Le trio
Alan BLEUZEN

Contact

06 81 56 21 99
cdflandelles@orange.fr
cdflandelles.e-monsite.com

Concernant la salle du comité,
n'hésitez pas à aller sur le site
et à nous contacter plusieurs mois à l'avance
pour une réservation



À NOTER

Prochaine manifestation annuelle,
le week-end du 5 et 6 juillet !



Corps et Graphy 44

Développer et proposer des activités
sportives et culturelles



Cotisation selon adhésion et heure
(renfo. 145 € / Danse de 129 à 225 €)

Contact : Amandine : 06 80 26 71 18
corpsetgraphy44@gmail.com

  corpsetgraphy



DATES À RETENIR

COURS

Gala de danse
à la salle L'Arborosa
30 et 31 mai

Participation
au marché de Noël

● **Renforcement musculaire**
Lundi : 19h30 – 20h45
Mardi : 18h30 – 21h

● **Danse**
Jeudi : 16h45 – 21h30
Vendredi : 16h45 – 20h45



ASB La Plume

Association sportive
de badminton

Faire pratiquer le badminton en loisir à tout public,
peu importe leur âge, leur sexe et leur niveau de jeu.



- **2 tournois internes sont prévus dans la saison**, un au mois de **décembre** et un au mois d'**avril**, la date sera définie selon le maximum de disponibilités des adhérents.
Un repas y est partagé par la même occasion.
- **Galette des rois : janvier**
- **Dans la saison des rencontres avec les clubs avoisinants vont être organisées**



Cotisation annuelle
30 € / adulte
25 € / mineur accompagné
(à partir de 16 ans)

Contact

Émilie : 06 67 94 29 10
Maël : 06 70 18 24 48

 ASB La Plume
Badminton Erbray 44

ENTRAÎNEMENTS

Tous les lundis
à partir de
20h00
et vendredis
à partir de
20h30

Les esprits du son

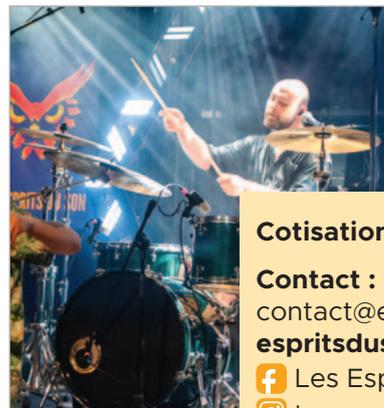
Organisation du festival Les Esprits du Son
le dernier week-end d'avril

À RETENIR

Le mot
du Président (extrait)

Le Festival LEDS est un moment convivial à passer en famille et entre amis, réunis autour du rock et de la musique électronique. vous y trouverez de quoi vous restaurer (nourriture et boisson locale). Nous vous invitons à vous rendre sur notre site et nos réseaux pour vous tenir au courant (programmation, infos, partenariats...).

Clovis ETIENNE



Cotisation annuelle : 20 €

Contact : 07 50 44 90 36
contact@espritsduson.com
espritsduson.fr

 Les Esprits du Son
 lesespritsduson_officiel

DATE À RETENIR

Troisième édition
Festival Les Esprits du Son
à L'Arborosa
samedi 26 avril



Le jardin des lutins

Rencontres entre assistantes maternelles.
Sorties pédagogiques, activités d'éveil, animations de RPE (Relais petite enfance).

Musique, marionnettes, jeux ludiques, activités manuelles.
Participer au développement de l'enfant et rompre l'isolement.



ACTIVITÉS

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h

Contact
Mme Judic
06 07 30 21 00



Les jeunes d'Erbray Association de football

Développer la pratique du football pour toutes et pour tous.

Entraînements sur l'ensemble de la semaine en fonction des catégories d'âge.

Cette saison que nous venons de terminer peut être considérée comme une année de pérennisation. Le club augmente encore ses effectifs d'une manière générale (top 3 du pays de Châteaubriant).

Nous avons renforcé notre encadrement au sein de l'école de foot et engagé 3 licenciés dans divers modules de formation Éducateur dans le but d'avoir un encadrement jeune de qualité avec des personnes formées et diplômées pour les entraînements et l'accompagnement des enfants.

Le mot du Président (extrait)

Thibault SAURISSE



Cotisation annuelle
variable en fonction de l'âge

Contact
lesjeunesderbray@gmail.com
www.lesjeunesderbray.com
f lesjeunesderbray
ig lesjeunesderbray_44



DATES À RETENIR

24 février ● Soirée du foot
7 et 8 juin ● Tournoi de football
13 juin ● Assemblée générale
Loto du club (date à définir)



Société des courses hippiques d'Erbray-Moisdon-Nozay

Organisation de 3 réunions hippiques
tous les ans avec un entretien régulier
et/ou ponctuel de l'hippodrome
effectué par des bénévoles



Cotisation annuelle : 20 €

Contact : 02 40 55 03 10
sch-erbray@hotmail.fr

 Courses Hippiques
Erbray Moisdon Nozay
 courses.hippiques_emn

3 JOURNÉES DE COURSES HIPPIQUES

- **Samedi 14 juin : 7 courses de trot**
- **Dimanche 22 Juin :**
7 courses de galop, plat et obstacles
- **Dimanche 6 Juillet :**
7 courses mixtes – trot et obstacles



Société de pêche de la Mouette

Gestion de l'étang en poissons, ventes des
cartes de pêches , organisation de concours
ou lâcher de truites

Le mot du Président

Je remercie tous les participants au lâcher de truites qui cette année a été un véritable succès avec la participation de 143 pêcheurs autour de l'étang, venus de 30 communes différentes.

Et merci à nos bénévoles et sponsors qui ont permis cette manifestation.

Maurice BEAUDOIN



Contact

06 31 22 46 68

beaudoin.maurice@orange.fr



Pêche ouverte
1^{er} mars
(poisson blanc)
12 avril
(brochet)

Lâcher de truite
29 mai 2025

UNC Erbray – Mémoire

Union nationale
des combattants

Perpétuer le souvenir des combattants morts
pour la France et servir leur mémoire.



Toutes les personnes désireuses d'adhérer
sont les bienvenues.



Cotisation annuelle : 29 €

Contact : 02 40 55 03 21
dufourd.gerard@orange.fr

DATES À RETENIR

- Cérémonies officielles : 8 mai, 11 novembre, Bout de Forêt en juillet
- Repas convivial le 11 novembre
- Assemblée générale en janvier
- Projet de repas paëlla en juin avec l'UNC de Soudan



ACIAH

Êtes-vous à l'aise avec l'informatique ?
Savez-vous ajouter une pièce-jointe aux mails ?
Prenez-vous le temps de ranger vos photos et vos
données ? Vous connectez-vous facilement à
votre compte Ameli, CAF, dossier de retraite... ?
Si ce n'est pas le cas venez nous voir.

L'Association ACIAH propose des ateliers informatiques pour vous accompagner dans la prise en main de votre ordinateur.

Ambiance conviviale et accompagnement personnalisé.

N'hésitez pas à nous contacter,
nous intervenons tous les quinze jours à Erbray
le 2^e et 4^e mercredi de chaque mois
à la salle du Cosne, de 10h à 12h.

B. Pierrisnard : 06 50 04 98 95
B. Poiraud : 09 77 81 55 98



ALFa Répît

Vous accompagnez un proche en situation de
dépendance ou atteint d'une maladie neuro
évolutive ?

**ALFa répît - le relais des aidants est là pour vous
accompagner** (service itinérant).

Le relais des aidants, véritable espace ressource itinérant, est ouvert aux aidants de personnes malades, âgées avec ou non des troubles cognitifs. Le relais des aidants c'est un lieu de rencontres, d'informations, d'animations, de formations et de répît.

NOUVEAUTÉ

**Une halte répît est ouverte
chaque jeudi de 13h30 à 17h30
au local jeunes, 28 rue du Rocher.**

Contact : 02 40 66 94 58
contact@alfarepit.fr
www.alfarepit.fr

La FNATH

Fédération nationale des accidentés
du travail et des handicapés

est une association qui défend et accompagne
les personnes, pour faciliter leur accès aux droits
dans le domaine des accidents du travail, des
maladies professionnelles, mais aussi de toute
maladie et handicap.

Section de Châteaubriant :

Permanence juridique mensuelle

**tous les deuxièmes lundis de chaque mois,
de 9h à 10h**

salle Ernest-Bréant, Châteaubriant.

Jean-Michel Rinfray : 06 38 86 42 95
Marie-Paule Sechet : 06 37 80 19 02
chateaubriant@fnath5629.org

Le Clic (Centre local d'information et de coordination gérontologique) du Pays de Châteaubriant



Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre
local d'information et de coordination pour les
personnes âgées de plus de 60 ans et un point
d'information pour les personnes en situation de
handicap, sans condition d'âge.

Démarches, aide au maintien à domicile, aides
financières, etc.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du CLIC.

Accueil personnalisé et gratuit, sur rendez-vous

CLIC du Pays de Châteaubriant
10A, rue d'Ancenis
44110 CHÂTEAUBRIANT
02 28 04 05 85
clidupaysdechateaubriant@wanadoo.fr



RAP

Relais

accueil proximité

- **Fédérer** : favoriser la participation active des habitants du secteur.
- **Relier** : créer du lien entre les personnes et les générations.
- **Accompagner** : guider dans les démarches administratives, aider par l'accompagnement scolaire, être transporté par la mobilité solidaire, profiter des sorties à la journée.

Nombreuses activités diverses et variées pour :

- **les adultes** : marche, sophrologie, langue des signes française, bouger au féminin, posture & mouvement, pause créative, cuisine, tricot, couture, temps partagés, histoire de (mémoire), dessin & peinture, vannerie, repair café, tablette, informatique ;
- **les enfants** : accueil de loisirs (mercredi et vacances), activités et sorties pendant les vacances scolaires ;
- **les jeunes** : les débatteurs (dans un collège de Châteaubriant : propositions de sujets qui permettent d'échanger sur divers thèmes et ainsi se positionner dans son choix) ;
- **la parentalité** : ateliers parents-enfants, groupe vacances, temps d'échanges et de formation, bébés signeurs.



Contact RAP : 02 40 55 59 32
Manoir de la Renaudière
PETIT-AUVERNÉ
rap.relais-accueil-proximite@orange.fr
www.rap-relais-accueil-proximite.fr
f Relais Accueil Proximité



Bibliothèque d'Erbray

- **462 habitants abonnés d'Erbray** sont inscrits dans une des bibliothèques du réseau soit 15,2 % de la population (moyenne nationale : 16 %).
- **Environ 2600 documents** peuvent être empruntés à Erbray
- **Une équipe de 10 bénévoles**

La bibliothèque fait partie du réseau intercommunal de Châteaubriant-Derval. Elle est ouverte à tous, enfants et adultes, l'inscription est gratuite et donne accès à toutes les bibliothèques du réseau. Un service de navette fait circuler les documents d'une bibliothèque à l'autre.

Vous pourrez y trouver

- Romans divers : adultes, jeunesse, policiers, romans gros caractères,
- Histoires vécues,
- BD (adultes et jeunesse)
- Albums enfants, mangas
- Documentaires enfants et adultes
- Magazines...

Des nouveautés arrivent régulièrement.

Des animations pour enfants, adultes, ont lieu sur différents thèmes tout au long de l'année (lectures, ateliers, promenades contées...).



Bibliothèque d'Erbray

4 rue du Rocher – 02 40 28 35 32
mediatheques.cc-chateaubriant-derval.fr

HORAIRES

Mardi : 16h30 / 18h00
Mercredi : 15h00 / 19h00
Jeudi : 15h00 / 17h00
Samedi 10h30 / 12h00



Services communautaires



Les deux « France Services » du territoire vous accompagnent dans vos démarches du quotidien

À moins de 30 mn de chez vous, les agents France Services à Châteaubriant et à Derval vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives du quotidien : immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire,

demande de carte grise, retraite, allocations familiales, accès aux services en ligne...

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caisse d'allocations familiales, la MSA et la Poste.

En pratique

France Services Châteaubriant

18 A, rue César-Franck – 02 28 04 62 75

franceservices.chateaubriant@cc-chateaubriant-derval.fr

du lundi au vendredi : 9h30 – 12h / 14h – 16h30

France Services Derval

14, rue de la Garlais – 02 40 81 82 26

franceservices.derval@cc-chateaubriant-derval.fr

du lundi au jeudi : 8h30 – 12h / 14h – 17h

Vendredi : 8h-12h



Le Transport à la demande : un service de proximité simple et pour tous !

Le Transport à la demande est un service de transport collectif sur réservation mis en œuvre par la Région des Pays de la Loire. Il permet d'effectuer des déplacements de plus d'un kilomètre au sein du territoire de la Communauté de communes Châteaubriant-Derval en complément des lignes régulières d'autocars et de trains Aléop.

Le transport à la demande couvre les 26 communes de la Communauté de communes Châteaubriant-Derval et assure également la desserte du centre hospitalier de Châteaubriant et ses sites à Nozay et Pouancé.

C'est une solution facile de transport pour se rendre à un entretien d'embauche, une formation, aller à la piscine, au marché, effectuer une visite à l'hôpital, prendre le train à la gare ou l'autocar à un arrêt.

En pratique

- Une inscription simplifiée et gratuite par téléphone lors de la première réservation
- Un fonctionnement du lundi au vendredi hors jours fériés
- Un aller-retour par jour avec liberté de choix de l'heure entre 7h à 19h, sur réservation la veille avant 16h (une heure au minimum sur le lieu de destination). Réservation au plus tard le vendredi pour le lundi et le jour ouvré précédant le jour férié
- Une amplitude horaire étendue au-delà de 7h à 19h pour les correspondances avec les trains et les autocars
- Une confirmation SMS avec rappel la veille et une heure avant le rendez-vous
- Achat du ticket possible à bord du véhicule (faire l'appoint)
- Tarif : 2.60 € (ticket à l'unité en plein tarif)

Pour les personnes de 70 ans et plus

ou les personnes à mobilité réduite,

le véhicule viendra les prendre à leur domicile pour les emmener au lieu de leur choix.

Pour les enfants de 0 à 5 ans, ils doivent être accompagnés d'un représentant légal tout le long du trajet.

Pour les enfants de 6 à 9 ans, ils peuvent être transportés seuls à la condition qu'une autorisation écrite du représentant légal soit transmise au moment de l'inscription à la Maison de la Mobilité.

Renseignements – Inscription – Réservation

Maison de la Mobilité : 02 40 07 54 71

Lundi au vendredi : 8h – 12h30 / 14h – 18h30

Samedi de 9h30 à 13h30

La Régalante

savoureuse échappée à vélo



Cyclistes occasionnels ou pédaleurs chevronnés peuvent profiter d'un nouvel itinéraire : La Régalante !

Inaugurée en mars dernier, cette escapade à vélo de 275 kilomètres traverse le territoire intercommunal depuis Nantes jusqu'au Mont-Saint-Michel.

Régalante, un nom chaleureux et gourmand qui évoque les galettes...

Si ce parcours permet en effet de faire des haltes pour découvrir les spécialités culinaires locales (galette-saucisse, pommé...), c'est surtout un bon moyen d'éliminer les calories en découvrant de beaux paysages.

L'itinéraire traverse 58 km de notre territoire intercommunal, de Soulvache à La Meilleraye-de-Bretagne, en passant par Rougé, Châteaubriant, Louisfert, Saint-Vincent-des-Landes, Issé et Moisdon-la-Rivière.

Accessible en toutes saisons, ce parcours vélo touristique à faible dénivelé zigzague entre Histoire et campagne. S'ils peuvent s'attarder à Vitré ou à Fougères pour visiter leurs admirables châteaux médiévaux, les cyclistes sont avant tout emportés dans une aventure rurale à deux-roues faite de vallons verdoyants, de forêts, de bords de lacs et de villages fleuris...

Familial, facile, ce périple peut tout aussi bien se faire d'une traite lors des vacances, ou se diviser en 9 étapes pour prendre le temps de voyager et de s'émerveiller.

Plus d'hésitation, on remplit sa gourde et on met son casque, il est temps de se régaler sur La Régalante !



Les 9 étapes et leurs distances

- **Le Mont-Saint-Michel** > Maen Roch (32 km)
- Maen Roch > Fougères (19 km)
- Fougères > Vitré (32 km)
- Vitré > La Guerche-de-Bretagne (25 km)
- La Guerche-de-Bretagne > Martigné-Ferchaud (26 km)
- Martigné-Ferchaud > Châteaubriant (35 km)
- Châteaubriant > La Meilleraye-de-Bretagne (40 km)
- La Meilleraye-de-Bretagne > Nort-sur-Erdre (24 km)
- Nort-sur-Erdre > **Nantes** (37 km)



Le mot de votre député



Madame, Monsieur,

je vous remercie de votre confiance renouvelée aux élections législatives de juin.

Plus de deux ans maintenant que j'ai l'honneur d'être votre député, que j'arpente la circonscription et suis à votre écoute pour nourrir mon travail parlementaire de nos rencontres et échanges.

Merci à chacune et chacun d'entre vous de faire vivre, à votre échelle, ce territoire aux réalités de vie plurielles que je sais parfois difficiles.

En cette année qui débute, vous pouvez compter sur mon engagement pour des médecins de proximité, une eau de qualité, des services publics accessibles et des fins de mois décentes.

Je continuerai à défendre l'idée d'une société qui fait confiance à sa jeunesse et qui permet de vieillir dans la dignité.

Ma suppléante, mon équipe et moi-même restons à votre écoute et à votre disposition.

**Je vous souhaite
une heureuse année 2025,
riche de rencontres et de projets.**

Jean-Claude RAUX,
député

Jean-Claude RAUX
DÉPUTÉ *des ruralités actives*
6^{ème} circonscription de LOIRE-ATLANTIQUE

 @JClaudeRaux

 @JeanClaudeRaux

 @jeanclauderaux_

Fil'Actu sur inscription par mail

Contact : 02 49 86 00 05
permanence@jeanclauderaux.fr

Dates de mes permanences
www.jeanclauderaux.fr



État civil

- 26 naissances
- 6 mariages
- 23 décès

Naissances



Janvier

- 13 ● LEVEAUX Ayssia 19 ● BESNIER Alycia
26 ● SOREAU Paulin

Février

- 11 ● BOUCHERIE Lya 14 ● SAULNIER Léa
16 ● CHEVALIER Tina

Mars

- 21 ● MENARD Mathéo

Avril

- 23 ● MORGÜL Ömer

Mai

- 26 ● SAULET RENARD Arthur

Juin

- 4 ● ROBERT Nino

Juillet

- 3 ● MINIER Adèle 21 ● LEBORDAIS Tim
23 ● FOURNY Heily 26 ● LARUELLE Baya

Août

- 10 ● RENAUD Adèle 17 ● TUSSEAU Mahé
24 ● GERGAUD Maho

Septembre

- 1^{er} ● CONAND Naël

Octobre

- 23 ● LEPAROUX Côme
28 ● MAZZOBEL DAVID Elyliano

Novembre

- 4 ● TESSIER Juliette
23 ● GABORIEAU Soan

Décembre

- 7 ● PERRIGAUD Myla

Mariages



30 mars

Sarah DURAND ♥ Jérôme BEAUDOIN

1^{er} juin

Cécilia BONRAISIN ♥ Benjamin KERLEAU

16 août

Mathilde VOITON ♥ Benjamin LECONTE

28 septembre

Cindy PELÉ ♥ Cyril SOUFFIR

Décès



- 19 février – PORTOLLEAU Arnaud
- 26 février – JUVIN Jean-Charles
- 27 février – CONEAU Alphonse
- 28 février – RAIMBAUD Michelle née COUDRIN
- 29 février – FRASLIN Joseph
- 1^{er} mars – MORICE Alain
- 9 mars – GALLAIS Joseph
- 15 mars – ROUL Germaine née LEROUX
- 11 avril – DUFOURD Michelle née TIGEOT
- 14 avril – CHEVALIER Josiane née BOUCHET
- 13 mai – CONEAU Michelle née SIMON
- 1^{er} juillet – ROBIN Pauline
- 2 juillet – MONLAURENT Jean-Pierre
- 14 juillet – LAFUYE Gustave
- 30 août – GAZILLE Jean
- 17 septembre – FREITAS DA SILVA Joaquim
- 27 septembre – LÉPICIER Jean-Pierre
- 3 octobre – MASSON Marie-Annick née POIRIER
- 7 octobre – RABOUIN Paul
- 8 novembre – BERNARD Yves
- 19 novembre – ROCHEREAU Maurice
- 1^{er} décembre – TESSIER François
- 13 décembre – PERRINEL Marcel

* Seules les personnes ayant fait l'objet d'une publication officielle sont inscrites dans cet état civil.

Le magazine est finalisé au 19 décembre. S'il manquait les noms de vos proches, veuillez nous en excuser.

Numéros utiles



Services communaux

Mairie

6, place de la Mairie
44110 Erbray

02 40 55 01 11
accueil.mairie@erbray.fr
www.erbray.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h00

Samedi : 09h00 - 12h00 (*fermé le samedi en juillet et août*)

Permanences urbanisme :

Mardi matin : 8h30 - 12h00

Jeudi après-midi : 14h00 - 17h00

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

● Agence Postale

6, place de la Mairie
44110 Erbray

36 31

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00

Samedi : 9h00 - 12h00 (*fermé le samedi en juillet et août*)

Fermé le mercredi

● Services Techniques

13, rue de la Gare
44110 Erbray

Les écoles

● La Rose des Vents (école publique)

Directrice : Mme Catherine MÉREL

28, rue du Rocher

44110 Erbray

02 40 55 06 02
ce.0442592d@ac-nantes.fr

● École privée Sainte-Anne

Directrice : Mme Carine DURAND

11, rue du Rocher

44110 Erbray

02 40 55 00 32
ec.erbray.ste-anne@ec44.fr
<https://steanne-erbray.fr>

Intercommunalité

Communauté de communes

Châteaubriant-Derval

5, rue Gabriel Delatour

44110 Châteaubriant

02 28 04 06 33

www.cc-chateaubriant-derval.fr

● Bibliothèque intercommunale

Rue du Rocher

44110 Erbray

02 40 28 35 32

[Horaires d'ouverture : page 46](#)

● Campus connecté

6A, rue d'Ancenis

44110 Châteaubriant

02 72 41 01 12

● Espace France Services de Châteaubriant

18 A, rue César Franck

44110 Châteaubriant

02 28 04 62 75

[Lundi au vendredi : 9h30 - 12h / 14h - 16h30](#)

● Guichet unique des familles, relais ass. maternelles

27, rue de Couéré

44110 Châteaubriant

02 40 28 88 89

guichet.unique@cc-castelbriantais.fr

[Lundi au jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 18h](#)

[Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h](#)

[Samedi : 9h - 12h](#)

● Maison de la justice et du droit

14, rue des Vauzelles

44110 Châteaubriant

02 28 50 44 41

[Lundi au jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h](#)

● Maison de la mobilité

Rue de la Gare

44110 Châteaubriant

02 40 28 79 60

[Lundi au vendredi : 8h - 12h30 / 14h - 18h30](#)

[Samedi : 9h - 13h](#)

● Maison de l'habitat

28, rue Pasteur

44110 Châteaubriant

02 40 07 25 29

maison.habitat@cc-chateaubriant-derval.fr

- **Maison des aidants**
14, rue des Vauzelles
44110 Châteaubriant 02 28 04 61 53
- **Centre socio-culturel intercommunal**
19, rue Jacquard
44110 Châteaubriant 02 72 41 00 50
Du lundi au vendredi : 9h – 12h / 14h - 17h
- **Service prévention et gestion des déchets Sictom**
30, rue du Président Wilson
44110 Châteaubriant 0 800 00 16 32
Du lundi au vendredi : 9h-12 et 14h-17h

Administrations

- **Sous-Préfecture**
22, rue Gabriel Delatour
44110 Châteaubriant 02 40 81 50 02
sp-chateaubriant@loire-atlantique.gouv.fr
Ouvert du lundi au vendredi : 9h – 12h30
uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Centre des Finances publiques**
Service des impôts
Avenue de la Citoyenneté
44110 Châteaubriant 02 40 55 67 00
Lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 - 16h
- **Gendarmerie nationale**
20, avenue Jean Moulin
44110 Châteaubriant 17

Emploi

- **France Travail**
10, rue d'Ancenis
44110 Châteaubriant 39 49

Raccordements & dépannages

- **Assainissement collectif**
Mairie : 6 place de la mairie
44110 Erbray 02 40 55 01 11
- **Enedis**
13, allée des Tanneurs
44000 Nantes
Dépannage 09 72 67 50 44
Raccordement 09 70 83 19 70
- **Véolia Eau**
44110 Châteaubriant
Service clients 02 40 45 15 15
Dépannage 0 811 902 902

Santé, social & accompagnement

- **ADAR – Aide à domicile en activités regroupées**
38, rue du 11 novembre
44110 Châteaubriant 02 40 16 90 05
- **ADT – Aide à domicile pour tous**
13, rue d'Angers
44110 Châteaubriant 02 40 81 33 81
- **ADMR Nord Castelbriantais**
Mairie de Ruffigné
13 rue des Jonquilles
44660 Ruffigné 02 40 07 81 67
- **Caisse d'allocations familiales**
7, rue Gabriel Delatour
44110 Châteaubriant 32 30
- **CLIC – Centre local d'information et de coordination (gérontologie)**
10, rue d'Ancenis
44110 Châteaubriant 02 28 04 05 85
clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr
- **CPAM – Caisse Primaire d'Assurance Maladie**
4, rue Gabriel Delatour
44110 Châteaubriant 36 46
- **Espace départemental des solidarités**
6, place Saint Nicolas
44110 Châteaubriant 02 40 81 17 81
- **FNATH Pays de la Mée**
Association des accidentés de la vie,
du travail et handicapés
La Basse Morinais
44110 St-Aubin-des-Châteaux 02 40 81 12 55
jmr.fnath@gmail.com
- **Mutualité sociale agricole (MSA)**
4, rue Gabriel Delatour
44110 Châteaubriant 02 51 36 88 88
- **Pharmacie de garde**
Secteur de Châteaubriant 32 37
- **Pôle santé de Choisel**
9, rue de Verdun
44110 Châteaubriant 02 40 55 88 88
- **Relais accueil de proximité**
7, rue Sophie Trébuchet (Manoir Renaudière)
44670 Petit-Auverné 02 40 55 59 32
rap.relais-accueil-proximite@orange.fr
Le RAP intervient sur les cantons
de St-Julien-de-Vouvantes et Moisdon-la-Rivière
- **SSIAD – Service de soins infirmiers à domicile**
11 rue du Pont Neuf
44110 Moisdon-la-Rivière 02 40 07 59 91





Mairie
6, place de la Mairie – 44110 Erbray
02 40 55 01 11 – accueil.mairie@erbray.fr
www.erbray.fr